

# Grine : «Les journalistes doivent présenter une information vraie en toute responsabilité»

>> Page 5



Tamanresset, Bordj Badji Mokhtar, Aïn Guezzam...

## Plus de 24 contrebandiers arrêtés

>> Page 2

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - Lundi 26 décembre 2016 - 25 Rabie Al Awal - N° 1369 - Algérie : 10 DA / 1 €

### CRISE LIBYENNE

# Essarradj salue le rôle «efficace et constant» de l'Algérie



>> Lire page 3

### Commémoration



Photo : D.R. ©

## Il y a une année disparaissait Hocine Aït Ahmed

● Vendredi, le lieu-dit Tissirt N'Cheikh (près de Ain El Hammam) a commencé déjà à être envahi, d'abord par des dizaines puis par des centaines de citoyens, venus des quatre coins d'Algérie, se recueillir sur la tombe de Hocine Aït Ahmed, une année, jour pour jour après son décès...

>> Page 24

## Démographie La natalité connaît une progression depuis 2000

>> Page 6

## OPEP Khalid Al Falih : «Le prix du brut s'équilibrera entre 50 et 100 dollars le baril en 2017»

>> Page 4

### L'ECHO SPORTIF

Bilan de l'aller de la Ligue 1 Mobilis



## Le MCA champion d'hiver, Médéa la révélation

>> Page 23

## Le bracelet électronique lancé hier, de Tipasa L'Algérie est le premier pays arabe à adopter cette procédure et le deuxième en Afrique après l'Afrique du Sud

Le bracelet électronique est utilisé comme alternative à la détention provisoire. La mise en œuvre de cette procédure a été entamée hier au tribunal de Tipasa. C'est une première expérience dans le monde arabe et la seconde

sur le continent africain qui s'inscrit dans le cadre de la réforme de la justice et le programme de modernisation en employant des technologies de l'information et de la communication entrepris par le ministère de la Justice.



>> Lire page 5

Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Aïn Guezzam...

## Plus de 24 contrebandiers arrêtés

Vingt-quatre contrebandiers ont été arrêtés ce samedi dans le Sud du pays, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont saisi des véhicules, des denrées alimentaires et d'autres objets, indiquait hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont appréhendé, le 24 décembre 2016, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et Aïn Guezzam (6° RM) 24 contrebandiers et saisi cinq véhicules tout-



terrain, un camion, 13,25 tonnes de denrées alimentaires, cinq détecteurs de métaux, quatre marteaux-piqueurs, trois groupes électrogènes et deux téléphones satellitaires». A Mascara, Biskra, El Oued, Tébessa et

Béjaïa, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi 11 964 unités de différentes boissons et 11 500 unités de tabac». D'autre part, un détachement de l'ANP et des Gardes-frontières «ont arrêté à El Oued, Tiaret et

Tlemcen 28 immigrants clandestins, tandis qu'une unité des Gardes-côtes a déjoué une tentative d'immigration clandestine de onze individus à bord d'embarcation pneumatique», ajoute le MDN.

Tamanrasset

### Un policier tué hier par un déséquilibré

Un policier a été tué, hier matin à Tamanrasset, alors qu'il accomplissait sa mission, par un individu souffrant de troubles mentaux, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Le policier est décédé après avoir été agressé par un déséquilibré à l'aide d'un objet contondant, précise le communiqué avant de souligner que l'auteur de l'agression a été arrêté sur place par les services de la Police judiciaire. Une enquête a été ouverte par la PJ de la sûreté de la wilaya de Tamanrasset pour déterminer les circonstances de ce drame.

CRAAG

### Secousse tellurique de 3,2 degrés sur l'échelle de Richter à Biskra

Une secousse tellurique de magnitude 3,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, avant-hier à 20h02 dans la wilaya de Biskra, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de cette secousse a été localisé à 10 km au nord-est de M'ziraa, dans la même wilaya, précise la même source.

Béjaïa

### 1 500 unités de boissons alcoolisées saisies

Dans le cadre de la lutte contre le commerce frauduleux de boissons alcoolisées, la Police judiciaire de Béjaïa a appréhendé la semaine écoulée dans le tissu urbain de la ville, un vendeur illicite âgé de 31 ans. Le mis en cause était à bord d'un véhicule chargé de 50 cartons contenant pas moins de 1500 unités de boissons alcoolisées de diverses marques destinées à être revendues. Une autre personne qui se trouvait en sa compagnie a pris la fuite avant l'arrivée de la police. L'individu a été conduit au commissariat. Présenté devant la justice, il a été placé en détention, alors que son compère est recherché.

M'sila

### Une bijouterie cambriolée en plein jour

Une bijouterie a été cambriolée au moment de la prière du vendredi à El Hamel, 120 kilomètres à l'ouest de M'sila. Le butin emporté par le ou les cambrioleur(s), un lot de bijoux, est estimé, selon une source sécuritaire, à presque 3.000.000 DA. Le bijoutier appelé de chez lui pour venir voir les dégâts n'en croyait pas ses yeux. Alertés, les éléments de la Police judiciaire conduits par le chef de la sûreté de daïra d'Aïn El Melh se sont rendus sur les lieux pour entamer leur enquête. Celle-ci a nécessité le déplacement des éléments de la police scientifique de la sûreté de wilaya qui ont procédé grâce au système AFIS à la levée des empreintes.

Djelfa

### Saisie de 6000 boîtes de tabac à chiquer

Dans un barrage-surprise installé de nuit, sur l'un des évènements de la ville de Djelfa-Kala, les policiers ont intercepté une camionnette à bord de laquelle se trouvaient 6000 boîtes de tabac à chiquer sans facture et destinées invariablement à la contrebande. Le moyen de transport en question ainsi que la marchandise ont été saisis et un dossier a été constitué sur cette affaire qui sera adressé à la justice.

### Relizane Arrestation d'une femme en possession de 400 grammes de cocaïne

Les services de la Gendarmerie nationale ont saisi, avant-hier à Relizane, 400 grammes de cocaïne, lors d'une opération ayant abouti à l'arrestation d'une narco-trafiquante, a-t-on appris, hier à Oran, auprès de ce corps de sécurité. Agissant sur renseignements faisant état d'une tentative de trafic d'une quantité de drogue dure depuis Tlemcen vers la wilaya d'Alger, les éléments de la section de recherches du groupement de la Gendarmerie nationale de Relizane ont dressé un point de contrôle sur l'axe d'Oued Rhiou de l'autoroute Est-Ouest, en coordination avec le peloton de sécurité routière. La mise en cause se trouvait à bord d'un taxi qui a été arrêté pour contrôle. La fouille des effets de la suspecte a permis de découvrir cette quantité de cocaïne. Une enquête est ouverte pour élucider les tenants et les aboutissants de cette affaire.

## Boumerdès Arrestation d'un couple de narcotrafiants

Les services de la Gendarmerie nationale relevant du groupement territoriale de Boumerdès ont interpellé un homme de 49 ans et son épouse et saisi dans son domicile 160 g de kif traité ainsi que la somme de 2.610.000 DA. Par ailleurs, le nommé (AA), 47 ans, a été présenté devant le Procureur de la République près le tribunal de Nedroma, dans la wilaya de Tlemcen pour détention et commercialisation de psychotropes. Il a été placé sous mandat de dépôt. Le 13 décembre 2016, sachant qu'il a été interpellé lors d'un point de contrôle dressé sur la RN 98, reliant Ghazaouet à Remchi, à bord d'un véhicule, en possession de 823 comprimés de psychotropes. Les mêmes services ont interpellé six ressortissants marocains en situation irrégulière lors d'une patrouille exécutée au village de Rachgoun, commune de Béni-Saf, dans la wilaya d'Aïn Timouchent. A Mechria, dans la wilaya de Naâma, les nommés (SN), 36 ans, (BH), 23 ans, et (HA), 32 ans, ont été présentés devant le Procureur de la République près le tribunal local puis devant le Juge d'instruction



près le même parquet, pour détention, transport et commercialisation de stupéfiants. Ils ont été placés sous mandat de dépôt. Les mêmes services ont retenu en leur possession 1.200.000 DA, lors d'un point de contrôle dressé à hauteur de la zone d'Oglate E'Sandane, commune de Mechria. Leur exploitation a permis la localisation d'un véhicule chargé d'un quintal de kif traité, à la zone d'industrielle de Mechria. Tous les mis en causes ont été présentés devant les parquets des wilayas concernées.

## Accidents de la route 4 morts et 9 blessés en 24 heures



Quatre personnes ont trouvé la mort et 9 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans différentes wilayas du pays, a indiqué, hier un bilan de la Protection civile. L'accident le plus grave a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec une personne décédée et 5 autres blessées suite à une collision entre deux véhicules légers qui s'est produite sur la RN 8, au lieu-dit Douar El Adjalat, commune de Sidi Aïssa, précise-t-on de même source. Par ailleurs, trois personnes, deux à Alger et une autre à Oum El Bouaghi, sont décédées asphyxiées par du monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage défectueux, alors que 11 autres incommodées par le même gaz ont été secourues par les services de la Protection civile à Aïn Sefra, dans la wilaya de Naâma.

## Crise libyenne

# Essarradj salue le rôle «efficace et constant» de l'Algérie

Le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'entente nationale de Libye, Faiz Esserradj, qui a effectué hier une visite de travail à Alger, a affirmé que cette visite s'inscrit dans le cadre des concertations permanentes entre les deux pays pour parvenir à un règlement positif de la crise que traverse actuellement la Libye.

Esserradj a rappelé le rôle «efficace et constant» de l'Algérie ainsi que son soutien au gouvernement d'entente nationale libyen pour le règlement de la crise en Libye. Il a précisé avoir évoqué plusieurs dossiers avec les responsables algériens en vue de renforcer la coopération bilatérale dans divers

domaines. Cette visite a été également l'occasion pour l'Algérie de réitérer sa position constante qui soutient la dynamique de paix initiée dans ce pays, fondée sur la solution politique, le dialogue inclusif et la réconciliation nationale dans le respect de la souveraineté nationale de la Libye. A cet égard, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a rappelé que le pays voisin connaît depuis quelques années une situation de crise grave qui risque de le mener vers des dérives s'il n'y a pas de processus politique inclusif réel. Il est évident, a expliqué Messahel, que l'Algérie ne peut pas rester indifférente du fait que la Libye est un pays voisin avec lequel nous partageons une longue frontière, l'histoire, la culture et le voisinage et, pour cela, l'Algérie mène depuis quelque temps déjà des efforts qui ne sont pas en contradiction avec l'initiative des Nations unies, militant ainsi en faveur d'une solution politique

qui préserve son unité et sa souveraineté. L'Algérie milite aussi, a-t-il précisé, en faveur d'un dialogue direct entre Libyens, qui leur permettra de choisir leur propre devenir, tout en plaidant pour que tous les efforts internationaux se conjuguent et convergent en vue d'un agenda, celui d'accompagner les Libyens vers une sortie de la crise. Il est évident, a-t-il dit, que l'Algérie n'a pas d'intérêt autre que celui d'accompagner ses frères libyens à sortir de la crise ou prévenir les dérives qui risquent d'avoir des conséquences sur les pays voisins. C'est dans ce sens que «notre pays a reçu plusieurs acteurs libyens dont Aguila Saleh, le président de la Chambre des représentants, et le maréchal Khalifa Haftar», a indiqué A. Messahel, le Premier ministre Abdelmalek Sellal avait affirmé, pour sa part, que l'Algérie a consenti des efforts et continue de le faire, pour trouver une solution politique qui préserve l'unité et l'intégrité territoriale de la Libye par le biais d'un dialogue



national et d'une réconciliation favorisant la mise en œuvre de l'accord du 17 décembre 2015. «La crise en Libye constitue un défi majeur pour nos pays. L'Algérie a consenti des efforts et continue de le faire, pour rapprocher les vues et aller vers une solution politique, la seule à même de préserver l'unité, l'intégrité territoriale et la souveraineté de ce pays à travers un dialogue national et une réconciliation favorisant la mise en œuvre des accords du 17 décembre 2015», avait assuré A. Sellal.

Esserradj a été salué, à son départ à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel. Lors de cette visite d'une journée, M. Esserradj s'est entretenu avec le premier ministre, Abdelmalek Sellal. L'entretien a permis aux deux parties d'évaluer la situation politique et sécuritaire, ainsi que la dynamique politique engagée pour l'accélération du processus de règlement de la crise en Libye. M. Esserradj a tenu, à cette occasion, à rendre hommage à l'Algérie pour les efforts déployés dans la recherche et la mise en œuvre d'une solution politique à la crise en Libye. La dernière visite de M. Esserradj en Algérie remonte à début octobre.

T. Benslimane

### Faiz Esserradj s'entretient avec sellal et Messahel

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu, ce dimanche à Alger, avec le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'entente nationale de Libye, Faiz Esserradj, dans le cadre de la concertation entre les deux pays. Les entretiens ont permis d'évaluer la situation politique et sécuritaire, ainsi que la dynamique politique engagée pour l'accélération du processus de règlement de la crise en Libye», indique un communiqué des services du Premier ministre. Par ailleurs, F. Esserradj a tenu à «rendre hommage à l'Algérie pour les efforts déployés dans la recherche et la mise en œuvre d'une solution politique exclusive et souveraine», note la même source. Dans ce même contexte, Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, s'est également entretenu, hier à Alger, avec le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'entente nationale de Libye, Faiz Esserradj est arrivé, ce dimanche matin à Alger, pour une visite de travail dans le cadre de la concertation entre les deux pays. Le responsable libyen a eu auparavant des entretiens avec le Premier ministre Abdelmalek Sellal qui ont permis d'évaluer la situation politique et sécuritaire, ainsi que la dynamique politique engagée pour l'accélération du processus de règlement de la crise en Libye.

### ONU

## L'Algérie salue la résolution onusienne condamnant l'implantation de colonies israéliennes dans les territoires palestiniens



L'Algérie a salué, hier, par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif, l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution qui condamne l'implantation de colonies israéliennes dans les territoires palestiniens, appelant la communauté internationale à «prendre des mesures d'urgence pour la mise en œuvre effective de cette résolution». «Nous saluons l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de la résolution N° 2334 qui condamne l'implantation de colonies israéliennes dans les territoires palestiniens», a précisé Benali Cherif. Pour le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, «cette résolution historique constitue une étape majeure et positive qu'il importe de saluer et qui est à même, pour peu qu'il y ait une volonté internationale, de

mettre un terme à l'entêtement de l'entité occupante dans l'implantation de colonies dans les territoires palestiniens et à son mépris flagrant des principes de la légalité internationale, du droit international et des résolutions onusiennes pertinentes». Après avoir appelé la communauté internationale à «prendre des mesures d'urgence pour assurer la mise en œuvre effective de cette résolution et mettre fin à toutes les formes d'exactions commises par l'occupant» et félicité l'Etat de Palestine, peuple et direction, pour cet acquis «important», Benali Cherif a réaffirmé le soutien «constant et inconditionnel» de l'Algérie «au peuple palestinien frère pour le recouvrement de ses droits légitimes, notamment son droit à l'établissement de son Etat indépendant avec El Qods pour capitale».

### Edito

## Vers un pôle islamiste?

Par  
Ali-Bouacida Hamid

Ce n'est pas sans calculs politiques ni ambitions démesurées que les partis islamistes veulent se regrouper en un pôle afin de peser encore plus sur la vie politique nationale et, pourquoi pas, faire pencher le rapport de force en leur faveur. C'est donc le leader du FJD qui se voit fédérer toutes ces chapelles d'inspiration religieuse, ce qui est déjà en contradiction avec la Constitution qui interdit tout parti fondé sur une base religieuse ou ethnique. Passons. Avec une subtilité qui s'apparente à de la ruse de guerre, les formations d'essence islamiste ont adopté de nouvelles appellations censées rompre avec l'idéologie qu'elles représentent, mais en gardant intactes leurs lignes politiques. Dans le but évident de prendre tout ou une partie importante du pouvoir que ce soit par l'entrisme ou par «l'opposition constructive» comme ils disent. Ils n'ont pourtant aucun scrupule à utiliser la religion et la foi des Algériens pour arriver à leurs fins. A l'image de ce leader qui faisait ses campagnes électorales en transcrivant son nom et prénom en utilisant le nom du Tout-Puissant comme argument électoral : cela donnait «Djab Allah Abd Allah», ce qui donnait comme lecture «Dieu a délégué son serviteur». Pour dire que les islamistes n'ont jamais renoncé à leur projet théocratique, celui de mettre l'Algérie sous le boisseau de l'Internationale islamiste, un peu à l'image de la Turquie dont le président Erdogan a de nombreux adeptes au sein de la mouvance algérienne. Cependant, il faut reconnaître que les islamistes savent dépasser les problèmes de leadership et les questions d'ego quand l'enjeu est de taille comme présentement, contrairement aux démocrates qui racontent la même rengaine, mais en rangs dispersés. Mais toutes ces spéculations et analyses sont approximatives et seules les urnes détermineront le choix des Algériens sur le mode politique adopté. Une chose est sûre, l'islamisme n'a plus les capacités de mobilisation ni de nuisance qu'il y a un quart de siècle.

## OPEP

# Khalid Al Falih : «Le prix du brut s'équilibrera entre 50 et 100 dollars le baril en 2017»

Le ministre saoudien de l'Énergie a fourni des pronostics pour l'année 2017 concernant la situation dans l'industrie pétrolière mondiale. Il prévoit une hausse des prix du brut et la reprise des investissements dans le secteur pétrolier.

Les cours du pétrole devraient se redresser l'année prochaine. En effet, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est engagée à réduire sa production pour stopper la crise qui avait frappé l'industrie pétrolière mondiale, a déclaré Khalid Al Falih, le ministre saoudien de l'Énergie, cité par l'agence Bloomberg. Le royaume ne considère pas comme nécessaires de nouvelles baisses de production en plus de celles qui ont été annoncées ces dernières semaines par

l'Opep et 11 autres pays producteurs de pétrole, a déclaré Khalid Al Falih lors de son intervention concernant le budget du royaume. «L'année prochaine verra la reprise économique et une reprise des marchés pétroliers. Les prix devraient également augmenter pour encourager l'investissement dans le domaine pétrolier. Le prix du brut s'équilibrera entre 50 \$ et 100 \$ le baril», a-t-il précisé. Les investissements dans l'industrie pétrolière mondiale ont baissé depuis trois ans sur fond de la baisse des prix et ont atteint leur plus bas niveau en cinq décennies, selon l'Agence internationale de l'énergie. Le ministre prévoit que les prix du pétrole augmenteront «de façon tangible» en 2017. Lors d'une rencontre qui s'est tenue le 30 novembre dernier, les pays de l'Opep se sont mis d'accord pour réduire leur production pétrolière de 1,2 million de barils/jour jusqu'à 32,5 millions de barils/jour. De plus, l'accord qui engage les pays hors Opep oblige ses participants à réduire la production de 558 000 barils/jour.

A.A.



## Hydrocarbures

## Sonatrach investit plus de 9 mds de dollars annuellement dans l'exploration et l'exploitation



Sonatrach consacre entre 2015 et 2021 des investissements annuels de plus de 9 milliards de dollars équivalents dans les projets d'exploration et d'exploitation, et représentant 65% des investissements totaux de la compagnie, a indiqué, samedi à Rhourde Nouss (Illizi), le vice-président de l'activité exploration et production au sein du groupe, Salah Mekmouche. «Plus de 25% de ces

investissements sont apportés par les partenaires étrangers de Sonatrach», a indiqué S. Mekmouche à la presse à l'issue de sa visite au complexe gazier de Rhourde Nouss. Une partie de ces investissements, a permis de livrer en 2016 plus de 250 puits d'hydrocarbures alors qu'environ 290 autres puits seront réceptionnés en 2017. «Nous avons pu atteindre nos objectifs avec les mêmes moyens de

forage ce qui relève la performance de la compagnie», s'est félicité le responsable. Il a, dans le même sillage, souligné que plusieurs projets gaziers entreront en service en 2017 à l'instar du projet d'Al Ghar, celui de Tigentourine (en janvier), d'Aïn Salah, de Regane d'Adrar de Timimoun ainsi que des puits d'huile du bassin de Berkine. Invité à donner plus de précisions sur l'accord signé jeudi dernier avec la compagnie française Total portant sur la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de construire un complexe pétrochimique de «taille mondiale», S. Mekmouche a précisé que la décision de construire ce complexe et le choix du partenaire pour sa réalisation, seront connus en 2017 après l'achèvement de l'étude de faisabilité. Evoquant les projets de Sonatrach à l'international, S. Mekmouche a rappelé que la compagnie nationale possède, à travers sa filiale Sipex, de blocs d'exploration en Mauritanie, au Niger où les opérations de forage du premier puits seront entamées en 2017, en Tunisie, au Mali, en Libye ainsi que des actifs au Pérou. Selon le même responsable, Sonatrach envisage d'acquérir, seule ou en partenariat, des actifs en Afrique subsa-

harienne et en Irak. Interrogé sur le «départ massif» en retraite enregistré à Sonatrach, S. Mekmouche a souligné que 8000 jeunes ingénieurs et techniciens spécialisés dans différents métiers des hydrocarbures rejoindront la compagnie dès 2017 pour remplacer les cadres partants. «Ils sont en train d'être formés, la plupart seront opérationnels en 2017», a-t-il dit.

### Montée en cadence du site gazier de Rhourde Nouss

La production du site gazier de la région de Rhourde Nouss (Illizi) devrait s'améliorer davantage avec la mise en service entre 2017 et 2018 de plusieurs nouveaux puits actuellement en forage, a indiqué par ailleurs le responsable de l'exploitation de ce site. «Ces puits, dont les capacités seront déterminés après les opérations de forage, permettront d'améliorer et d'augmenter la production de gaz dans ce site» qui est le deuxième du pays après celui de Hassi R'mel, a expliqué à la presse ce responsable en marge d'une visite de travail des cadres de Sonatrach à cette région. Représentant plus de

20% de la production nationale de gaz avec 75 millions m<sup>3</sup>/jour, le complexe de traitement de gaz de la région de Rhourde regroupe quatre unités de production en plus de la Direction de Hamra qui est une unité autonome. Les quatre unités sont, respectivement, celle de traitement de gaz «PHASE-A», mise en service en 1988, d'une capacité de 50 millions m<sup>3</sup>/j, et celle de traitement de gaz «Quartzite Hamra» pour une capacité de 10 millions m<sup>3</sup>/j et la récupération de 2000 m<sup>3</sup> de condensat, mise en service en 2014. La troisième unité est d'une capacité de traitement de 48 millions m<sup>3</sup>/j, sachant qu'une opération de réhabilitation de l'un des trains de cette unité (d'une capacité de production de 16 millions m<sup>3</sup>/j), à l'arrêt depuis 2009 suite à un problème technique, a été récemment lancée. Quant à la quatrième unité, elle active dans la séparation et la compression de gaz (unité de traitement d'huile) pour une capacité de 10 millions m<sup>3</sup>/j, destiné pour le traitement au niveau de la PHASE-A de 800 tonnes de pétrole. Concernant la Direction de Hamra pour le traitement de gaz, elle produit 15 millions m<sup>3</sup> de gaz/j.

## Ressources en eau

## Ouali appelle à tirer profit des expériences de gestion des ouvrages du mégaprojet de transfert des eaux

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, a mis l'accent, ce dimanche à Tamanrasset, sur la nécessité de tirer profit des expériences acquises de la gestion des ouvrages du mégaprojet de transfert de l'eau vers Tamanrasset. Il appartient d'exploiter les expériences acquises de la gestion des ouvrages réalisés le long de mégaprojet de transfert de l'eau sur 750 km d'Aïn Salah vers Tamanrasset, a souligné le ministre lors de l'inspection de la station de pompage N°6 à Outoul (30 km au nord de Tamanrasset), dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya. Ouali a indiqué, dans ce cadre, qu'il est aujourd'hui possible de capitaliser les expériences techniques des cadres algériens en matière de gestion des grands projets à l'échelle nationale, à instar des stations de dessalement dans le Nord du

pays et des transferts de l'eau, appelant, par là-même, à impliquer l'université dans le développement et la généralisation de ces expériences. Il a, en outre, qualifié l'expérience de gestion de ce genre de projets d'envergure de challenge relevé par les cadres algériens, en soulignant, à ce titre, l'importance de l'investissement dans le capital humain. Sur site, le ministre des Ressources en eau a indiqué que la création de l'entreprise Algérienne des eaux (ADE) s'inscrit au titre des réformes visant la performance économique des projets de l'hydraulique. Le ministre a, au niveau de cette station, qui constitue le sixième et dernier lot du mégaprojet de transfert de l'eau potable d'Aïn Salah vers Tamanrasset, écouté d'amples explications sur la gestion technique de cette installation. Poursuivant sa tournée dans la wilaya, le ministre s'est

enquis du réservoir terminal (50 000 m<sup>3</sup>), réalisé également dans le cadre de ce mégaprojet, sur la route de l'aéroport de Tamanrasset, avant d'écouter une présentation sur les besoins en eau de la population de Tamanrasset (94 281 âmes) et sur la réalisation du réseau de distribution de l'eau potable totalisant un linéaire de 460 km. La délégation ministérielle a également suivi un exposé sur la mission du centre de contrôle de l'entreprise ADE et des techniques adoptées en matière de contrôle et de distribution de l'eau dans la ville de Tamanrasset. Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement a, au terme de visite de travail d'une journée dans la wilaya, inspecté le chantier de réalisation d'un parc urbain, avant d'inaugurer la maison de l'Environnement de Tamanrasset, localisée sur l'axe menant vers le site de l'Assékrem.



## Communication

**Grine : «les journalistes doivent présenter une information vraie en toute responsabilité»**

*Le ministre de la Communication, Hamid Grine a affirmé hier, à partir de Laghouat, qu'il était du devoir des journalistes de donner aux Algériens une information vérifiée et reflétant la réalité.*

Le ministre s'exprimait en marge d'une conférence sur l'information nationale et la sécurité intellectuelle, animée par le directeur de la radio nationale Chaîne Une, Mohamed Zebda. Le journaliste doit se mettre à la place de celui qui reçoit l'information et se doit de «présenter une information vraie en toute responsabilité», a précisé Grine, ajoutant que la vio-

lence et l'insulte, conduisant à semer la discorde dans la société, «ont perduré durant des années dans la presse nationale et sont aujourd'hui en recul». Concernant les prix organisés par le secteur au niveau des entreprises de l'Information, ils visent, a-t-il déclaré, à «encourager et à ancrer dans la corporation et la culture du mérite, pour que le journaliste soit un exemple». Le ministre de la Communication a annoncé, par ailleurs, l'ouverture durant l'année prochaine (2017), d'un bureau de la télévision algérienne dans la wilaya de Laghouat, dans le but de promouvoir l'information de proximité et d'accompagner la dynamique de développement que connaît la région. S'agissant de la télédiffusion, il a indiqué que l'année 2019 sera marquée par le parachèvement de l'opé-

ration de sa numérisation, signalant, au passage, qu'actuellement près de 90% des zones d'ombre dans la télédiffusion ont été éliminées. Pour sa part, le directeur de la radio nationale Chaîne Une, Mohamed Zebda, a évoqué, dans sa communication, «l'expérience algérienne en matière de l'Information et l'immunisation du pays à travers la consécration des fondements d'une information nationale pure qui a su faire face à différentes formes d'extrémisme et autres comportements inadaptés». Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un cycle de conférences intitulées «Connaître les médias, le citoyen a le droit à une information fiable», lancée en décembre 2015 et organisée par le ministère de la Communication à travers les différentes wilayas.

Ali O.



## Le bracelet électronique lancé hier de Tipasa L'Algérie est le premier pays arabe à adopter cette procédure et le deuxième en Afrique après l'Afrique du Sud



Le bracelet électronique est utilisé comme alternative à la détention provisoire. La mise en œuvre de cette procédure a été entamée hier, au tribunal de Tipaza. C'est une première expérience dans le monde arabe et la seconde, sur le continent africain qui s'inscrit dans le cadre de la réforme de la justice et le programme de modernisation en employant des technologies de l'information et de la communication entrepris par le

ministère de la Justice et Garde des Sceaux. Cette méthode vient pour décongestionner les prisons et a été mise en place dans le but de faciliter la surveillance à distance en permettant à son porteur d'alerter les équipes de surveillance en appuyant sur une touche en cas de forces majeure.

L'usage du bracelet électronique entre dans le cadre du contrôle et constitue une mesure en faveur des libertés individuelles. Lors d'une présentation de la procédure effectuée hier, par le directeur de la modernisation de la cours de Tipaza, il a été expliqué que l'utilisation du bracelet électronique est entré en vigueur au niveau des tribunaux de Tipaza, après une période d'essai concluante en attendant sa généralisation à travers les autres cours du pays.

### *Une procédure qualifiée de la «révolution» qui s'ajoute aux mesures de modernisation, dont la signature électronique*

Dans son exposé sur l'utilisation du bracelet électronique devant les magistrats et les agents de la police judiciaire à la Cour de Tipaza, Akka a indiqué, qu'il s'agit d'une étape «majeure» qui ouvre la voie à la substitution

de la détention préventive dans la mesure où il ne s'agit actuellement que de la substitution du contrôle judiciaire. Cette mesure sera dans un premier temps généralisée à d'autres tribunaux relevant de la compétence de la cour de Tipaza, puis à d'autres tribunaux à travers l'ensemble du territoire national, a-t-il fait savoir, précisant que les applications informatiques du bracelet électronique, qui offre un niveau de sécurité élevé, avaient été réalisées grâce à des compétences 100% algériennes. Qualifiant cette procédure de la «révolution», il indiqué qu'elle vient s'ajouter aux mesures de modernisation, dont la signature électronique, la délivrance à distance (via Internet) du casier judiciaire, certificat de la nationalité et la rectification des documents d'état civil. Soulignant que le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, veille à la concrétisation du projet visant à préserver la dignité humaine, il a précisé, que l'Algérie est le premier pays à adopter cette procédure et le deuxième en Afrique après l'Afrique du Sud. La procédure du port du bracelet électronique vise à renforcer et élargir le contrôle judiciaire, assurer le respect par le mis en cause de ses obligations et contribue au bon déroulement des procédures d'instruction judiciaire. Elle contribue en outre à l'allègement de la pression sur les éta-

blissements pénitenciers et permettra au mis en cause de poursuivre normalement sa vie familiale, professionnelle ou scolaire jusqu'à sa comparution. Les caractéristiques techniques du bracelet électronique lui permettent d'être étanche jusqu'à une profondeur dépassant les 30 mètres et résistant aux températures élevées, aux vibrations et chocs. Outre ces caractéristiques, le bracelet est également muni d'une matière isolante pour la protection anti-allergique. Pour ce qui est du niveau de sécurité du dispositif, le Directeur général de modernisation au ministère de la Justice et Garde des Sceaux, a affirmé, que les divers systèmes informatiques du ministère bénéficient d'une protection de haut niveau, faisant état, à ce propos, de la mise en échec au cours de cette année, d'un (01) million de tentatives de piratage des divers systèmes informatiques relevant du ministère. Il a précisé, que ces un (01) million de tentatives de piratage proviennent de l'étranger et que celles provenant de l'intérieur de l'Algérie sont estimées à 60 000 et toutes mises en échec également, ajoutant qu'elles font l'objet des poursuites judiciaires et que ceci confirme l'efficacité des systèmes de sécurité dont le fonctionnement est assuré par des compétences 100% algériennes.

Mounir H.

## APN

## La performance réalisée par l'institution, grâce aux «profondes réformes» initiées par le président de la République

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa a affirmé hier, à Alger, que la performance de l'institution législative a été réalisée à la faveur des «profondes réformes» initiées, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Lors d'une rencontre consacrée à la présentation du bilan de la 7<sup>e</sup> législature, le président de la Chambre basse du parlement a fait savoir que la performance de l'institution législative ont été réalisés à «la faveur des profondes réformes initiées, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, notamment depuis 2011». Parmi ces réformes,

Ould Khelifa a cité, notamment l'interdiction du cumul de fonctions et la représentation féminine au sein des assemblées élues, exprimant sa «fierté» quant aux acquis réalisés par la femme dans les différents domaines.

L'Assemblée populaire nationale est «une institution nationale qui n'est contre aucune partie» et elle «travaille avec toutes les parties», a précisé Ould-Khelifa affirmant qu'il «n'existe aucun différent» entre le parlement et le gouvernement. Par ailleurs, le président de l'APN a mis l'accent sur la place de l'opposition, estimant, à ce propos que, «l'Etat qui dispose d'une opposition forte est considéré

comme un Etat fort». En revanche, Ould Khelifa a déploré, «le manque de la culture parlementaire» annonçant, à cet égard, l'organisation de sessions et de rencontres axées autour de la culture parlementaire au profit des journalistes, avant la fin de la législature actuelle. Sur un autre registre, Ould Khelifa a évoqué, la question du terrorisme, dont «l'Algérie était victime durant plusieurs années et qu'elle a vaincu grâce à l'unité du peuple algérien qui a soutenu l'Armée nationale populaire (ANP) en vue de venir à bout de ce fléau et afin que notre pays retrouve sa sécurité et sa stabilité».



## Démographie

# La natalité connaît une progression depuis 2000

«La situation démographique en Algérie est en augmentation continue et le rythme est accéléré», a estimé le directeur général de la population auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Moulay.

Il a précisé qu'«un des principaux déterminants de cette dynamique, la natalité, connaît une progression depuis 2000». C'est dans le cadre de la mise en œuvre du projet de coopération Algérie UNFPA 2012-2014 et dans la perspective de renforcer l'intégration de la santé et pour l'amélioration des capacités nationales en matière d'information, d'éducation et de communication, que l'Association des femmes cadres algériennes AFCARE a organisé, hier, en partenariat avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et avec le soutien du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), le troisième atelier régional de formation et d'information en direction des wilayas du centre axé sur «la population et le développement». Organisé au siège de l'ISGP au niveau de la commune de Bordj El Kiffan, cette rencontre d'envergure socioéconomique a été

présidée par Mme Aïcha Kouadri, présidente de l'Association des femmes cadres algériennes AFCARE, et Moulay, directeur de la population auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière ainsi que les femmes cadres membres de l'AFCARE et des représentants des collectivités locales et de la société civile. «Cette rencontre cible les femmes cadres relevant de différents secteurs d'activité tant au niveau national que local», a déclaré Mme Kouadri en marge de cette rencontre. Selon la présidente de l'AFCARE, cet atelier vise «le renforcement des connaissances des femmes cadres et de différents secteurs de l'activité économique, administrative, sociale sur les objectifs de développement durable». Le but, explique Mme Kouadri «est d'impliquer les femmes cadres dans la réalisation des objectifs de développement durable», a-t-elle dit. Dans son intervention, le directeur de la population a indiqué que «le nombre de naissances vivantes passe de 589 000 en 2000 à 978 000 en 2012», «enregistrant une légère baisse en 2013 pour reprendre et dépasser le cap d'un million en 2014 et 2015, donnant ainsi un TBN de 25,93‰ et 26,03 ‰ pour les deux années respectivement», a-t-il ajouté. Dans cette optique, il a estimé que l'indice conjoncturel de fécondité ou le nombre moyen d'enfants par femme a suivi également une tendance



hausnière durant les 15 dernières années, «de 2,4 enfants/femme en 2000, il passe à 3,02 enfants/femme en 2012, enregistrant un léger fléchissement en 2013 pour dépasser encore une fois le cap de 3 enfants/femme en 2014 et 2015», a précisé le DG de la population auprès du ministère de la Santé. L'âge moyen au premier mariage, affirme Moulay «est en constante augmentation depuis 1966. Il passe de 18,3 ans à 29,9 ans en 2006 pour les femmes et de 23,8 ans à 33,5 ans pour les

hommes», «à partir de 2008, un léger rajeunissement est constaté pour les deux sexes», ajoute-t-il. Par ailleurs, il a affirmé que «le développement est considéré comme un indicateur de santé», «l'espérance de vie à la naissance suit une tendance continue à la hausse pour les deux sexes en passant de 73,4 ans en 2000 à 77,8 ans en 2015 pour les femmes et de 71,5 ans en 2000 à 76,4 ans en 2015 pour les hommes».

L.A.

## CNI biométriques

# Délivrance des premières cartes au profit des Algériens établis en Belgique



L'opération de délivrance de la carte nationale d'identité biométrique au profit des membres de la communauté nationale établie en Belgique et au Grand Duché du Luxembourg a été lancée, ce samedi, à Bruxelles. Les premières cartes ont été remises par le

Consul général d'Algérie à Bruxelles, Abdelkrim Yamani, à une dizaine de ressortissants algériens qui ont exprimé leur «satisfaction» de recevoir le document dans «un délai très court». Selon Sofiane B., «à peine trois semaines se sont écoulées depuis

l'introduction de la demande» pour l'obtention de la carte biométrique. Les membres de la communauté nationale vivant à l'étranger pouvaient demander sur Internet leur carte d'identité nationale biométrique depuis le 16 novembre dernier. Yamani a invité à l'occasion les ressortissants algériens à se rapprocher du consulat ou à demander la carte d'identité nationale biométrique via le service mis en place par le ministère de l'Intérieur sur son site [www.interieur.gov.dz](http://www.interieur.gov.dz), notamment les personnes disposant déjà d'un passeport biométrique. «Les orientations et les procédures de demande de la carte d'identité biométrique sont disponibles sur une page du site», a-t-il déclaré. Le consul général d'Algérie à Bruxelles a fait savoir, dans ce contexte, que près de 500 cartes nationales d'identité biométriques

électroniques (CNIBE) ont été déjà établies et seront remises aux bénéficiaires dans les prochains jours. «Les bénéficiaires seront informés de la date de délivrance via un SMS», a-t-il indiqué, se félicitant de «l'écho favorable» que cette opération a eu auprès de la communauté algérienne établie en Belgique et au Grand Duché du Luxembourg. Yamani s'est dit «optimiste» quant à la suite de l'opération, tablant sur l'augmentation des demandes dans les prochains mois grâce aux opérations d'information et de sensibilisation que le consulat compte mener prochainement pour inciter les ressortissants algériens à introduire leurs demandes pour l'obtention de ce document sécurisé. «Notre objectif est de toucher le maximum d'Algériens résidents en Belgique et au Grand Duché du Luxembourg. Pour cela, nous

comptons sur la contribution du mouvement associatif», a-t-il souligné. Selon Yamani, des rencontres-débats seront organisées avec les membres de la communauté nationale établie en Belgique afin de «les tenir informés de l'opération et discuter des questions qui les préoccupent». «Après la rencontre tenue le 18 décembre à Charleroi, nous comptons renouveler l'exercice prochainement à Anvers, Liège, Luxembourg, Bruxelles et Mons», a-t-il indiqué. Le consul d'Algérie à Bruxelles a précisé, par ailleurs, que «95% des 42 000 Algériens immatriculés au consulat ont déjà obtenu leurs passeports biométriques». Il a exhorté, à ce titre, les Algériens qui n'ont pas encore récupéré leur document de voyage, à se présenter au Consulat pour le réceptionner.

Houda H. / Ag.

## Industrie pharmaceutique

# Saidal de plus en plus performante

Le groupe pharmaceutique Saidal a enregistré une nette hausse de sa production et de son bénéfice durant le premier semestre 2016, indique le rapport du conseil d'administration de cette société. Le montant de la production réalisée à fin juin 2016 par cette société publique d'industrie pharmaceutique a atteint 5,34 milliards de dinars contre 4,32 milliards à la fin juin 2015, soit une hausse annuelle de 24%. Cet accroissement de la production s'explique essentiellement par «une grande disponibilité des matières premières», souligne ce groupe. Concernant le chiffre d'affaires cumulé réalisé au premier semestre 2016, il a grimpé à près de 5,8 milliards

de dinars contre près de 5,2 milliards à la fin juin 2015, en hausse de 12%. L'augmentation du chiffre d'affaires a été générée par la mise en place d'équipes de travail en continu au niveau notamment du site d'El Harrach et de Gué de Constantine, ainsi que par la formalisation de nouvelles conventions-clients, explique la même source. L'octroi de mesures commerciales en la forme de ristournes aux clients et l'engagement par Saidal d'actions de promotion et de distribution des produits de la filiale Somedial ont également favorisé le relèvement du chiffre d'affaires. Pour rappel, Somedial, qui est une société en partenariat entre Saidal, le Groupe pharmaceutique

européen (GPE) et Finalep, dispose de trois départements spécialisés dans la fabrication, respectivement, des produits hormonaux, des liquides (sirops et solutions buvables) et des formes sèches (gélules et comprimés).

La hausse de la production et du chiffre d'affaires ont permis à Saidal d'enregistrer un bénéfice brut de 1,54 milliard de dinars au 1er juin 2016 contre 1,05 milliard DA un an plus tôt, soit une hausse de 46,1%. Par ailleurs, l'activité boursière de l'entreprise s'est caractérisée par une amélioration de 9,4% du cours du titre Saidal passant à 640 DA l'action à fin juin 2016 contre 585 DA à la fin juin 2015.



## Il serait en quête de souscripteurs Le FSIE n'attire pas

*Le Fonds de soutien à l'investissement pour l'emploi (FSIE) au bénéfice des travailleurs peine à attirer les souscripteurs. Son directeur général dresse un bilan timide et espère que la situation changera grâce aux efforts consentis. Mohamed Sennoun, confie que seulement «5000 souscripteurs pour un capital global souscrit de 40 millions de dinars», ont été enregistrés depuis le lancement du Fonds, considéré comme un produit financier «halal», conforme aux principes de la charia.*

**L**es raisons ? Mohamed Sennoun relève plusieurs facteurs dont la «longue

durée nécessaire pour finaliser les détails de ce type de prestation, le faible engagement des banques ainsi qu'un manque de communication par le FSIE». Bien que qualifié de très faible, le taux est appelé à augmenter et atteindre les 20 000 souscripteurs, rapporte le DG, et ce, à la faveur des efforts qui sont consentis par la direction. Cette dernière prévoit entre autres, de participer à l'effort de soutien à l'investissement, en procédant à « des prises de participations dans le capital des PME, qui sont en stade de développement, à hauteur de 15% du capital d'une entreprise de cette catégorie ». La direction, indique-t-on de même source, est en mesure de «placer au maximum 50% de ses ressources dans les PME, et le reste, soit 50% ou plus, dans des titres du Trésor public». L'initiative semble rencontrer des difficultés, confie le DG, car due aux «réticences des

entreprises familiales à ouvrir leur capital social». Assurer la pérennité de ce fonds est nécessaire, car comme expliqué par le DG, le FSIE consiste à collecter l'épargne auprès des travailleurs, qu'ils soient salariés ou pratiquant des professions libérales, à travers des cotisations mensuelles pour permettre à ces derniers, «d'avoir un revenu complémentaire à leur départ à la retraite». Aussi, rappelle-t-il, que la création du Fonds puise son inspiration d'une expérience canadienne remontant aux années 1980 et qui consiste en un « fonds de solidarité et d'investissement qui compte aujourd'hui plus de 500 000 adhérents ». Par ailleurs, Mohamed Sennoun informe que le fonds propose aux travailleurs-souscripteurs «un rendement annuel de 4% au minimum». Un taux pouvant doubler et dépasser. De ce fait, ceux atteints par «les intérêts de l'épargne offerts par les banques, qui sont actuellement



inférieurs à 2%». Ainsi, selon les explications du responsable, « un travailleur de 40 ans qui achète chaque mois cinq actions encaissera un montant de 464.351 DA lorsqu'il aura 60 ans en ayant payé 900 DA/mois durant vingt ans (un total de près de 130.000 DA sur 20 ans) ». Ce qui représente un gain de plus de 334.000

DA. Pour un travailleur de 25 ans, il peut recevoir un montant de plus de « 2,8 millions DA à 60 ans dans le cas où il achète 10 actions pour 1.800 DA chaque mois ». Selon la législation, ce revenu ne peut être recevable qu'une fois le souscripteur aura atteint l'âge légal de départ à la retraite.

Amel Driss

## Commerce extérieur

### La balance commerciale atteint les 17,2 milliards de dollars



Le déficit de la balance commerciale de l'Algérie durant les onze premiers mois de 2016 a atteint 17,2 milliards de dollars US. Ce résultat est imputé aux baisses contractées par les volumes des exportations et importations. Selon une étude du Centre national des statistiques (CNIS), le volume global des importations de l'Algérie a atteint durant les onze premiers mois de l'année en cours, les «42,78 milliards de dollars US soit une baisse de 9,85%» par rapport aux résultats obtenus durant la même période en 2015. Le volume atteint par les exportations est également touché par une baisse, qui demeure plus importante. Ce dernier a atteint «25,58 milliards de dollars US, soit un recul de plus de

20%». Si l'on venait à répartir les importations par groupes de produits, le bilan des douanes fait ressortir des diminutions pour «les biens alimentaires 11,34%, les biens destinés à l'outil de production 11%, les biens d'équipements 10,5% et pour les biens de consommation non alimentaires 4,77% ». Pour les biens d'équipements, il s'agit essentiellement d'appareils électriques pour la téléphonie (-1,18%), de véhicules de transport de personnes et de marchandises en baisse de 49,58%, et de turboréacteurs (-54,97%). Les biens destinés au fonctionnement de l'outil de production, qui accaparent près de 31% des importations, sont constitués essentiellement des tubes et tuyaux, des barres

en fer ou en acier, les huiles de pétrole ainsi que les constructions et parties de constructions. Le groupe des «biens de consommation non alimentaires» vient en troisième position dans la structure des importations réalisées durant les onze premiers mois 2016. Cette position est due au volume global enregistré par cette catégorie. Celui-ci ayant atteint «7,58 milliards de dollars US soit une proportion de 17,72%». Le groupe des «biens alimentaires» occupe le dernier rang dans la structure des importations avec une part de 17,61% et un volume de 7,53 milliards de dollars US. D'un autre côté, s'agissant des exportations, rien d'étonnant, les hydrocarbures continuent à représenter l'essentiel des ventes du pays à l'étranger, avec une part de 93,97 % du volume global. Le groupe est en baisse toutefois de «20,66 % par rapport à la même période 2015». Les exportations «hors hydrocarbures», sont demeurées, durant les onze premiers mois 2016, marginales avec seulement «1,54 milliard de dollars US, soit 6,03 % du volume global». La catégorie pâti d'une baisse de «12,73 % par rapport aux résultats des onze premiers mois 2015». S'agissant des principaux produits hors hydrocarbures exportés, le bilan du Cnis relève le groupe «demi-produits» avec une part de 4,39 % du volume global des exportations soit l'équivalent de 1,12 milliard de dollars US. Il sera suivi par le groupe «biens alimentaires» avec une part de «1,1 % soit 281 millions de dollars US» et du groupe «produits bruts» avec la part de 0,29 % soit 75

millions de dollars US». En dernière position viennent les groupes «biens d'équipement industriels» et «biens de consommations non alimentaires» avec les parts respectives de « 0,19 % et 0,06 % ». Les principaux produits hors hydrocarbures exportés se constituent essentiellement d'«engrais minéraux ou chimiques azotés», «huiles et autres produits provenant de la distillation des goudrons».

#### Mode de financement et principaux clients

Les importations réalisées au cours des onze premiers mois 2016 ont été financées par CASH à raison de «59,26%, soit près 25,35 milliards de dollars US». En comparaison avec les onze mois de l'année 2015, ce taux est en baisse 9,64%. Ainsi, selon le même bilan, les «lignes de crédits ont financé 37,08% du volume global des importations, soit une baisse de 11,19%». Le reste des importations a été réalisé grâce aux comptes de devises propres et aux autres transferts financiers à raison de près de «3,67%, soit en valeur absolue de 1,56 milliard de dollars US». Pour ce qui est des clients ayant échangé avec l'Algérie, l'Italie est le principal client avec une part de «17,24% des ventes algériennes à l'étranger suivie par l'Espagne 12,67% et la France 11,53% ». De son côté, la Chine demeure principal fournisseur de l'Algérie avec un taux «de 18% des importations, suivie par la France 10,22% et l'Italie 9,96%».

Amel Driss

## Selon un bilan du ministère du Commerce

### Hausse quasi générale des prix alimentaires en novembre

Une hausse quasi générale des prix au détail de la majorité des produits alimentaires et agro-alimentaires a marqué le mois de novembre dernier. Il a été toutefois constaté des disparités des prix d'une région à une autre. Pour les produits d'épicerie, les prix moyens au consommateur ont connu des hausses assez conséquentes, relève un bilan du ministère du Commerce. Il s'agit entre autres du «lait en poudre infantile (+12,6%), la levure sèche (+6,7%), le riz (+5,7%), le café (+4,3%), la farine conditionnée (+4,2%), le thé (+3,7%), le sucre blanc (+2,3%), les huiles alimentaires (+1,2%) et la semoule ordinaire (+0,3%)». Les légumes secs, à l'exception des prix des haricots secs qui sont restés stables, ont connu une envolée des prix comme c'est le cas pour les pois chiches (+54,5%), tandis que le prix des lentilles a enregistré une hausse de 2,7%. Pour les légumes frais, «une forte hausse a marqué l'ail importé (+26,7%), tandis que pour les autres, des baisses ont été observées. Citons en ce sens «l'oignon sec (-31,7%), la tomate fraîche (-16,2%), la pomme de terre (-16%) et l'ail local sec (-0,9%)». Concernant les viandes et

les œufs, les hausses ont touché le prix du poulet éviscéré (+14%) et de la viande bovine congelée (+0,6%) et les œufs dont les prix ont flambé de 30% en novembre. D'autres prix, comme ceux de la viande ovine locale, la viande bovine locale ont connu des baisses respectives de (-1,6%) et (-2%). Comme indiqué auparavant, le bilan du ministère relève une disparité des prix entre les régions. Celle-ci serait imputée au frais de transport pour les wilayas éloignées et la spécialité agricole de chaque région, de plus des habitudes alimentaires. Ainsi, le prix moyen de la pomme de terre était à «42 DA/kg dans la région de Blida en novembre dernier contre 55 DA à Ouargla (différence de l'ordre de 13 DA), alors que l'ail local coûtait 416 DA/kg sur les étals d'Annaba contre 568 DA à Alger (différence de plus de 150 DA)». Même situation constatée pour les haricots verts qui valaient «110 DA/kg dans la région de Blida contre 149 DA à Alger (différence de 39 DA) » ainsi que la carotte qui se vendait à « 56 DA à Sétif contre 76 DA à Ouargla (différence de plus de 20 DA) ». Il s'agit également de l'oignon cédé à « 34 DA/kg à Saïda contre 51 DA à Annaba (différence de 17 DA) et la tomate

fraîche à 50 DA/kg à Sétif et Saïda contre 78 DA/kg à Ouargla (différence de 28 DA)». Le kilogramme de pommes locales était cédé à 167 DA à Sétif et Blida contre 276 DA à Oran (différence de près de 110 DA). Les dattes ont été vendues à 279 DA/kg à Ouargla contre 549 DA à Sétif (une différence de 270 DA). S'agissant des viandes, le kilogramme de viande ovine locale se vendait à 1.233 DA/kg à Saïda contre 1.443 DA à Alger (différence de 210 DA), alors que la viande bovine locale était cédée à 870 DA/kg à Sétif contre 1.238 DA à Oran (différence de près de 370 DA). Le poulet éviscéré se vendait à 352 DA/kg à Annaba contre 401 DA à Ouargla (une différence de près de 50 DA). Concernant les produits d'épicerie, le prix de la farine conditionnée était moins cher à «Oran et Blida avec 42 DA/kg contre 58 DA à Alger et Batna (différence de 16 DA)». Le riz est cédé moins cher à Alger soit à 87 DA à contre 101 DA à Annaba (une différence de 14 DA). Le concentré de tomate se vendait à «160 DA à Oran contre 217 DA à Ouargla (une différence de 57 DA)».

A.D.

## Wilaya d'Alger - Protection civile Exercice de simulation face à un incendie menaçant de gagner l'hôpital de Bainem

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont effectué, ce samedi un exercice de simulation pour l'extinction de trois incendies dans la forêt de Bainem dont l'un impliquant un risque pour l'établissement hospitalier de Bainem.

Cette manœuvre visait à déterminer le niveau de préparation et de performances des unités d'intervention, évaluer l'opérabilité du matériel et du personnel dans le cadre des interventions pour circonscrire les feux de forêts et améliorer la coordination avec les différents services concernés lors des déclarations des feux de forêts. Des agents de la Protection civile, des camions pompiers, des ambulances, mobilisées dans le cadre de cet exercice, ont été dépêchés sur les trois sites déterminés, a indiqué le capitaine Belkacem Saïdj chargé de la communication de la Direction générale de la Protection civile. Cette manœuvre, a encore expliqué le responsable, s'inscrit dans le cadre des activités annuelles des services de la Protection civile qui s'emploie à mieux gérer les catastrophes. Le choix a été porté sur la forêt de Bainem en raison de sa superficie qui s'étend sur 450 hectares et qui englobe plusieurs communes et structures sanitaires ainsi que des



habitations, a-t-il dit. A partir d'un état major improvisé au niveau nord de la forêt au lieu dit «les trois piliers» les tâches ont été réparties entre les cadres de la Protection civile et des plans déterminant les issues et les différents accès ont été affichés. Les superviseurs de l'opération donnaient les consignes aux agents d'intervention pour prendre les décisions nécessaires afin de circonscrire les flammes, notamment celles proches de l'hôpital de Bainem compte tenu de la spécificité de cet édifice qui renferme des produits chimiques hautement inflammables. Les représentants des communes concernées par les incendies étaient présents au niveau du quartier général du fait des obligations leur incombant en tant qu'élus locaux pour fournir les informations nécessaires et les moyens

matériels requis face à une catastrophe naturelle. Selon Mohamed Bouraba président de l'APC de Béni Messous, sa commune a mobilisé deux camions citernes, 25 agents et une pelleuse pour dégager la voie. La forêt de Bainem couvre trois kilomètres du territoire de la commune de Béni Messous. Les parties concernées (Gendarmerie nationale, Conservation des forêts, wilaya, direction de la santé) coordonnaient leurs actions pour lancer le plan d'organisation des secours. Le plan orsec tient compte de 14 paramètres pour déterminer les catastrophes naturelles à l'échelle nationale, mais au niveau de la wilaya d'Alger et à titre exceptionnelle, 21 paramètres sont de vigueur, selon le capitaine Saïdj.

Asma H.

## Formation professionnelle à Tizi-Ouzou 10 nouvelles spécialités pour la rentrée de février



Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans la wilaya de Tizi-Ouzou sera enrichi par l'introduction, à la rentrée du 26 février 2017, de dix nouvelles spécialités, a-t-on appris, hier, auprès de la direction du secteur. Selon cette dernière, sur ces nouvelles spécialités, neuf relèvent du mode de formation par apprentissage. Il s'agit du taillage et pose de pierre et marbre, cordonnerie et réparation d'articles et blanchisserie et pressing qui

seront assurées au CFPA d'Aïn El Hammam, préparation de boissons et conserves, et préparation de corps gras (Sidi Naâmane), poterie traditionnelle (Draa El Mizan), menuiserie d'agencement (Boghni), agent d'entretien d'équipement Télécom (Tigzirt), et hôtellerie option hébergement (Akkerou). La dixième spécialité sera prise en charge dans le cadre de la formation «passerelle» pour former des exploitants informatiques. Elle est destinée

aux détenteurs d'un Certificat de maîtrise professionnelle (CMP) en Opérateur micro-informatique. Cette spécialité sera enseignée au CFPA Khodja-Khaled de Boukhalifa, selon la même source. Les neuf formations par apprentissage ciblent, notamment la frange de jeunes ayant un niveau scolaire faible à moyen, puisque trois d'entre elles sont destinées à ceux ayant un niveau scolaire inférieur à la 4<sup>e</sup> année moyenne, cinq exigeant le niveau de 4<sup>e</sup> année moyenne et une celui de 2<sup>e</sup> année secondaire, a-t-on indiqué. La Direction du secteur prévoit, par ailleurs, l'ouverture de sections détachées dans les communes de Boudjima pour assurer des formations en couture et de Yakourène. Dans cette dernière localité, deux sections seront ouvertes. L'une au village de Tighilt Boukssas pour des formations en piquage et montage de vêtements, Publisher, Access et initiation en informatique, et l'autre à Aït Aïssi dans la spécialité piquage et montage de vêtements.

L'ouverture de ses sections détachées rentre dans le cadre «du rapprochement et d'ouverture d'espaces de formation professionnelle dans les zones reculées de la wilaya à travers l'utilisation des écoles désaffectées par la Direction de l'éducation». Pour la rentrée de février 2017, la DEFP présente une offre de formation diplômantes et qualifiantes de 8242 postes, dont 2400 postes de formation résidentielle et autant en formation qualifiantes, et 3650 postes de formation par apprentissage. Sur les 2400 offres de formation qualifiantes, un total de 584 est destiné à la femme au foyer, 923 pour la formation initiale qualifiante, 30 en milieu carcéral, 330 en milieu rural, 265 au titre des formations conventionnées et 45 en cours du soir. Les inscriptions pour la session de février débuteront le 2 janvier prochain pour se poursuivre jusqu'au 18 février 2017. Les journées de sélection et d'orientation auront lieu du 19 au 21 février prochain.

Naïma G.K.

## Chirurgie réparatrice Une quinzaine d'intervention programmée à l'hôpital Zahraoui de M'sila

Des opérations de la chirurgie réparatrice, pour atténuer les séquelles de brûlures, ont été effectuées ce samedi à l'hôpital Zahraoui de M'sila, par une équipe médicale de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) de Douéra (Alger), dans le cadre d'un programme devant assurer la réalisation d'une quinzaine d'intervention, a-t-on constaté. Organisée dans le cadre d'une coordination et de partenariat entre les instances hospitalières nationales, cette initiative a été lancée dans le sillage des Journées chirurgicales, consacrées au traitement des cas de brûlures récentes et aux interventions pour atténuer les séquelles d'anciennes brûlures, a-t-on appris des services de l'hôpital Zahraoui. Plus de 200 personnes atteintes de brûlures qui affirment, souffrir depuis plus de deux ans de traumatismes maxillo-faciale et orthopédique, ont été reçues par cette délégation médicale, qui compte, notamment des chirurgiens plasticiens. Cette mission vise à épargner aux personnes victimes de brûlures les déplacements pour consultation et soins à l'EHS de Douéra, qui a «beaucoup de mal à faire face au nombre important de patients qui y affluent des quatre coins du pays», ont expliqué les paramédicaux de cet établissement hospitalier.

Ce programme, retenu pour deux jours a connu une affluence notable, et certains malades ont sollicité, d'ailleurs, une prolongation de la durée de ces journées pour en faire profiter les victimes atteintes de brûlures de la région d'El Hodna de conseils et de soins, a-t-on noté.

Ninda B.

## Bouira Le salon du livre dans une indifférence totale

Le Salon national du livre, qui baisse rideau aujourd'hui au niveau de la maison de la culture Ali-Zamoum de Bouira, est boudé par le public. Excepté les deux premières journées de l'événement, qui ont vu une affluence moyenne du public, les visiteurs ont presque déserté la Maison de la culture. Même le nombre d'exposants est passé de 25 à 13 maisons d'édition. «L'espace réservé à cette exposition nationale est trop restreint. C'est pour cela qu'on a réduit le nombre de participants. Nous avions prévu aussi de prolonger l'événement. Malheureusement, avec la faible affluence du public, nous sommes obligés de le clôturer lundi prochain», explique Rachid Lasfar, l'un des organisateurs de ce Salon national. Les exposants ne cachent pas non plus leur déception. «J'ai participé à plusieurs expositions dans différentes wilayas du pays, l'affluence était plus au moins acceptable. J'ai même baissé les prix des livres pour encourager les citoyens à acheter, mais en vain. Les quelques citoyens qui viennent visiter l'exposition ne font que regarder», dira un propriétaire d'une maison d'édition de Biskra. D'autres exposants déplorent le prix élevé des frais de participation à l'exposition. «J'ai payé 45.000 DA pour la participation et je n'ai vendu que 2 ou 3 livres à des prix bas», regrette notre interlocuteur.

O.A.

## Batna Ouverture prochaine de quatre antennes de la CRMA

Quatre antennes de la Caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA) seront prochainement ouvertes à Batna, a-t-on appris de son directeur, Safi Mehdaoui. L'ouverture de 4 antennes à travers plusieurs quartiers de la ville de Batna, vise à décongestionner le siège principal de la CRMA qui se trouve au centre-ville et d'alléger la pression sur les onze structures déjà existantes dans la wilaya, a indiqué Mehdaoui. En plus d'être actuellement présente à travers 12 communes de la wilaya de Batna, la CRMA dispose d'un bureau Mobile (une voiture 4x4) lui permettant de se rapprocher de ses clients habitant des zones montagneuses, selon la même source. Il a, par ailleurs, fait état de la construction prochaine d'un centre de formation et d'un nouveau siège de la CRMA à la cité Bouzourane de Batna, d'un montant total de 200 millions de dinars, ce qui permettra, selon lui, d'améliorer l'accueil et les services proposés à ses clients et sociétaires. La CRMA qui veut s'ériger en leader des mutuelles agricoles à l'échelle locale et nationale, affiche l'ambition d'atteindre les 500 millions de dinars de chiffre d'affaire pour l'année 2017 et d'ouvrir une antenne dans chaque daïra de la wilaya de Batna.

## Skikda Protestation de jeunes diplômés devant la faculté des sciences humaines et sociales

Plusieurs dizaines de protestataires, jeunes diplômés des universités et instituteurs de la wilaya Skikda ont bloqué ce samedi l'accès de la faculté des sciences humaines et sociales de l'université 20-Août-1955 aux candidats au concours d'accès à l'Institut algérien du pétrole (IAP) et la Sonatrach. Les protestataires ont dénoncé ce qu'ils ont qualifié d'«opacité» entourant, selon eux, l'élaboration de la liste des candidats retenus pour le concours d'accès à l'IAP et «la marginalisation des jeunes de la région» (Skikda). Les protestataires ont appelé les autorités locales, notamment le wali de Skikda à intervenir et à œuvrer à leur «assurer la participation à ce concours». De son côté, l'administration de l'IAP a annoncé samedi le report à une date ultérieure dudit concours sans fournir d'explications. Ce concours permettra à ses lauréats d'accéder à l'Institut algérien du pétrole et de bénéficier par la suite d'un poste d'emploi permanent à la Sonatrach.

# Réhabilitation du vieux bâti à Skikda 1,5 milliard de DA pour le plus important projet lancé en 2016

Le projet de réhabilitation du vieux tissu urbain de Skikda représente l'un des plus importants projets de développement inscrit au titre de l'exercice 2016, nécessitant une enveloppe financière de 1,5 milliard de dinars. Les travaux de rénovation des habitations anciennes, implantées au cœur de Russicada, ont été scindés en 24 lots et visent à réhabiliter les anciennes demeures de la ville historique, dont la majorité date de l'époque coloniale. L'opération de restauration a été confiée à un groupement algéro-espagnol constitué du centre de contrôle technique de l'Est et du bureau d'études ibérique «Aquadis», qui s'est inspiré, dans son étude, de l'archétype adopté pour la restauration des vieilles demeures de Barcelone (Espagne), ont indiqué les responsables du bureau d'études. Pour ce faire, ce bureau espagnol a recouru à des techniques numériques ultramodernes, visant à établir un «diagnostic exhaustif» de l'état de délabrement du vieux bâti de la rue Didouche-Mourad, communément appelée les arcades, et ce, en prenant en considération les expertises techniques effectuées durant les années 1990 et celles relatives aux années 2007 et 2011, afin de mener à bien ce projet auquel le gouvernement accorde une extrême importance.

## Rénovation des Arcades, un vieux projet qui prend forme

L'opération de réhabilitation du tissu urbain de la rue Didouche-Mourad a été entamée début septembre dernier, dans de «bonnes conditions», suscitant une «grande adhésion» de la part des citoyens, a affirmé Saâdane Benaïssa, responsable du projet à l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Skikda. Il a précisé que les travaux ont ciblé le lot N°14 composé de 16 locaux

commerciaux et enregistrent un taux d'avancement «appréciable» de 35 %, eu égard au délai de l'opération fixé à 18 mois, alors que les travaux concernant le lot N°17, situé à l'entrée de la rue des Arcades, seront lancés durant le «1er trimestre 2017», a-t-il assuré. L'opération de restauration englobe la rénovation des façades, des balcons, des escaliers, des terrasses ainsi que le renforcement des piliers, en sus de la consolidation des parties menacées d'effondrement, a-t-il souligné, indiquant que la décision d'entamer les travaux par le lot N° 14 est dictée par son emplacement stratégique au centre de la rue des Arcades.

Il est attendu de la rénovation de ce lot, confiée à une entreprise algérienne privée, la reconfiguration du paysage architectural de la «reine de l'Est», afin de redorer sa réputation de destination enchantée, d'autant que cette entreprise a, à son actif, de nombreuses opérations de restauration à Alger et Oran, a ajouté Benaïssa. Il a également fait part de «craintes» d'habitants de la rue des Arcades qui réclament l'accélération de la cadence des travaux, par peur des effondrements itératifs des habitations, devenues pour eux, une menace permanente, attestant que ces craintes sont partagées par les propriétaires des magasins et des kiosques mitoyens, comme l'a exprimé le gérant d'un café situé dans un immeuble menaçant ruine, et dont le commerce est mis à mal par la diminution du nombre de ses clients qui ne cesse de s'éroder.

## Ressusciter la vieille ville, une priorité pour les pouvoirs publics

De son côté, Azzedine Antri, chef de la daïra de Skikda, a rassuré qu'il n'existe «aucune volonté de procéder à des démolitions dans la vieille ville», imputant cela à la nature complexe de ce site caractérisé par des habitations édifiées en bloc cimentés,



collées les unes aux autres. Dans ce contexte, il a souligné que cette situation rendrait difficile toute opération de démolition dans la vieille ville, à cause des risques encourus d'effondrement à la chaîne, ajouté au problème lié à la nature juridique des habitations en matière de propriété, d'autant que la vieille ville renferme non seulement des logements, mais aussi des commerces. Pour le même responsable, l'opération de réhabilitation du patrimoine historique et culturel de cette ville ancienne reste, donc, «la solution la plus appropriée» pour préserver ces habitations. La réhabilitation du patrimoine immobilier de Skikda avait constitué une des principales préoccupations du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, lors d'une récente visite de travail dans la wilaya. Elle revêt aussi une importance capitale du fait qu'elle contribuera à sauver des vies humaines menacées par les risques d'écroulement des

demeures aux murs lézardés et aux toits et escaliers menaçant ruine. La situation «désastreuse» des 127 bâtisses de la rue Didouche-Mourad, construites en 1890, et qui compte aussi 604 logements et 350 locaux commerciaux, est la conséquence d'infiltrations d'eau aggravées par la topographie de la ville. Celle-ci est dressée sur une cuvette assortie de pentes favorisant la convergence des eaux vers la rue Didouche-Mourad, entraînant l'érosion et la dégradation avancée des habitations, en plus de l'absence d'entretien et l'obstruction des canalisations d'eaux usées. Les habitants de Russicada attendent beaucoup de la réhabilitation du vieux tissu urbain et nourrissent l'espoir de préserver la pérennité de ce patrimoine pour rendre à la ville son lustre et sa beauté d'antan afin d'impulser un nouveau souffle au secteur du tourisme.

Naïm A. / Ag.

## El Tarf

# Saisies douanières de plus de 22 millions de DA

Les services des Douanes de la wilaya d'El Tarf ont saisi, depuis janvier dernier, des marchandises destinées à la contrebande d'une valeur globale de plus de 22 millions de dinars, soit plus de deux fois la performance réalisée en 2015. Insistant sur les différentes mesures prises dans le cadre de la protection de l'économie nationale, la même source a indiqué qu'une hausse de plus de 150% a été relevée, cette année, par rapport à l'exercice précédent, rappelant qu'en 2015, la valeur des saisies était estimée à 9 millions de dinars.

S'agissant des efforts consentis en matière de lutte contre la contrebande, toutes formes confondues, elle a déclaré que pas moins de 152 affaires ont été, dans ce contexte, relevées durant l'exercice précédent contre 165, recensées depuis janvier 2016, représentant également une hausse de plus de 9%.

La marchandise saisie est constituée, entre autres, de carburant, de produits halieutiques, de pièces de rechange de véhicules, d'effets vestimentaires et de divers produits alimentaires, a-t-on également précisé en signalant

que 27 véhicules d'une valeur de plus de 16 millions de dinars ayant servi aux différentes tentatives de contrebande, ont été saisis en 2015 contre 31 autres, d'une valeur de près de 30 millions de dinars, depuis janvier dernier. S'agissant des infractions douanières, la même source a fait état de 60 affaires en 2015 contre 42 durant l'exercice en cours, soit une baisse de 42% en sus de quatre affaires liées aux infractions de change enregistrées successivement durant les exercices 2015 et 2016.

## Biskra

# Ouverture du Salon national de l'artisanat et des dérivés du palmier

La sixième édition du Salon national de l'artisanat et des dérivés du palmier a été ouverte, samedi après-midi à Biskra, avec la participation d'une centaine d'artisans, en présence d'un public nombreux. Cette manifestation organisée au siège de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) a été particulièrement marquée par un rush sur les stands des habits traditionnels, où la Kachabia, confectionnée par des artisans hors pair de la wilaya de Djelfa et la région du

Hodna, trônait en maîtresse des lieux. Les stands réservés au miel de dattes, des apiculteurs de Biskra et El Oued, notamment, ont également «volé la vedette» au cours de ce Salon.

«Le miel de datte contient une haute valeur nutritive et la kachabia est l'habit traditionnel en laine le plus indiqué pour cette période», a souligné le coordinateur des activités de ce Salon, Mohamed Hamadi. Les artisans ayant pris part à ce Salon national ont veillé

sur la diversification des produits exposés, allant des bijoux en argent jusqu'aux ustensiles de cuisine en passant par les articles en poterie, en céramique et en cuir également, a-t-on constaté sur place. Mobilier d'intérieur, objets de décoration, à base de tronc de palmier, cordes et couffins tressés en fibre de palme ainsi que de véritables petites œuvres d'art réalisées avec des noyaux de dattes composent la gamme de produits que des artisans tirent des palmiers

du Sahara. Aussi, un stand du Salon a été consacré aux produits comestibles dont la confiture, le miel, le jus, la farine et le vinaigre et autres pâtisseries traditionnelles dont le principal ingrédient est la datte, (R'fis, Bradj et Makroud étaient au menu. Cette manifestation qui se poursuivra tout au long de cette semaine a pour but de promouvoir le produit national en incitant les citoyens à consommer algérien, a souligné le directeur de la CAM, Youcef Si Abdi, qui a mis

l'accent sur l'importance de ce genre de rencontre dans l'encouragement de la compétitivité et le développement des relations d'échanges entre les artisans.

Un spectacle en plein air animé par des troupes folkloriques de la région des Ziban a marqué l'inauguration de cette manifestation organisée à l'initiative de la CAM en collaboration avec la Direction du tourisme et de l'artisanat.

T.D.

## CAM d'Oran

# Les bijoutiers vont créer leur premier club en 2017

*La Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) d'Oran envisage de créer un premier club des bijoutiers début 2017, a annoncé, samedi dernier, son président.*

**E**n marge du 4<sup>e</sup> Salon national de l'artisanat, ouvert samedi à Oran, Ferhat Boukhari a indiqué que la Chambre d'artisanat et des métiers d'Oran se prépare actuellement à créer un club des bijoutiers en 2017. Ce club permettra de chercher des voix et moyens à même de développer l'activité de bijouterie et promouvoir les produits d'artisanat artistique, a souligné le même responsable, ajoutant que ce club constituera un espace pour soulever les préoccupations de cette catégorie d'artisans et trouver les solutions adéquates à leurs



problèmes. Le club œuvrera également à valoriser les produits de bijouterie au niveau local et à préserver, contre la disparition, ce métier qui rencontre plusieurs problèmes dont celui de la main-d'œuvre qualifiée poussant certains artisans à abandonner purement et simplement ce métier, a-t-il ajouté, notant que leur nombre est passé de 580 à 278 artisans. D'autres clubs de coiffure

(hommes et femmes) et couture seront créés aussi, a signalé Ferhat Boukhari, rappelant la création du club des boulangers en octobre dernier. Par ailleurs, la CAM prévoit de créer des associations et des corporations de chaque activité d'artisanat pour l'organiser, en plus de la tenue d'expositions à travers la wilaya afin d'impulser ce secteur. Par ailleurs, le même

responsable a appelé les autorités locales à aider les artisans en leur attribuant des locaux à titre de location-vente au niveau des nouvelles cités d'habitation. Ce 4<sup>e</sup> Salon national de l'artisanat, organisé jusqu'au 2 janvier prochain par la CAM sous l'égide de la Direction du tourisme et de l'artisanat, regroupe des artisans de plus de 20 wilayas du pays.

Lehouari K.

## Mostaganem

### 37 apprenants en formation théâtrale

L'association théâtrale El Moudja, en collaboration avec la Direction de la culture, l'ODEJ et l'APC de Mostaganem, organise une formation théâtrale du 26 au 31 décembre dans son local, à la Salamandre. Cette formation est animée par des pointures du 4<sup>e</sup> art algérien, entre autres, Chawki Bouzid, Halim Rahmouni, H'mida Belalem, Zaaboubi, Azzeddine Abbarou et Ahmed Rezzag, metteur en scène de la pièce Torchaka, lauréate du dernier Festival du théâtre professionnel. Une initiative louable prise par ces hommes de théâtre, sachant que la formation est gratuite et qu'ils sont venus de leur propre gré apporter un plus aux jeunes comédiens. Après un tri des candidatures, 37 apprenants, dont 3 doctorants, ont été retenus pour prendre part aux 4 ateliers proposés en actorat, mise en scène, scénographie et écriture théâtrale. L'association El Moudja, à travers cette formation qui durera un an avec une formation tous les trois mois, tend vers un apprentissage professionnel et de qualité. «Par cette formation, on voudrait tâter le terrain et essayer de se pencher davantage sur la formation professionnelle pour les comédiens qui sont dans l'amateurisme», a déclaré Khaoula Boudjemaâ, présidente d'El Moudja. Notons que la formation concerne des personnes ayant déjà des bases en théâtre et qui désirent approfondir leurs connaissances et développer leurs compétences. Au cours de ces journées de formation, 3 spectacles sont programmés dont l'un est prévu pour la cérémonie d'ouverture, demain à 15h30, ainsi que des débats ayant trait avec l'actualité théâtrale du pays.

S.S.

### Spécial vacances scolaires à Oran

## Une série de films pour enfants à la cinémathèque

La cinémathèque d'Oran organise, du 24 au 31 décembre en cours, un spécial vacances scolaires portant sur la projection de films pour enfants. Il s'agit de deux séances de projection, chaque après-midi, de films d'animation. A l'affiche, figurent en bonne place, «les aventures de Tintin» et «Porco Rosso» du Japonais Hayao Miyazaki, a-t-on indiqué. La journée de dimanche verra la projection de «Arjun, le Prince Guerrier» de l'Indien Anab Chaud'Uri et «Tarzan», une coproduction américano-allemande signée par Reinhard Kloss. Deux autres films d'animation signés par le japonais Hayao Mizaki seront projetés lundi après-midi, à savoir «Ponyo sur la Falaise» et «Kiki la petite sorcière». Les films «La colline aux coquelicots» et «les voyageurs de Gulliver» sont également au programme de cette semaine spécial vacances scolaires. Le jeune public aura droit également à d'autres films genre fantastique «Harry Potter» et autres films d'animation tels que «Le chien du Tibet», ayant un grand succès.

L.K.

## Chlef

### Les scouts vont planter 20 000 arbres avant mars prochain à travers toute la wilaya

Une opération de reboisement portant sur la mise en terre de quelque 20 000 jeunes arbres a été lancée dernièrement par la section de wilaya des Scouts musulmans algériens dans le cadre de la campagne de reboisement «Plan vert». Compte tenu du nombre important d'arbustes à planter, les scouts se sont fixé comme date butoir pour l'achèvement de cette opération au 31 mars 2017. Cette opération de reboisement devra toucher l'ensemble du territoire de la wilaya de Chlef, a indiqué le commissaire des scouts, Kamel Bensouna.

Ce dernier souligne que «parallèlement à cette action de reboisement, nous œuvrons à la sensibilisation des jeunes pionniers (scouts) à l'entretien et la protection de l'environnement qui leur permet d'améliorer la vie



communautaire tout en s'engageant dans des projets de développement durable répondant ainsi à la devise des scouts : prêt à servir». Par ailleurs, dans un souci d'assurer la réussite de cette opération

de reboisement, la Conservation des forêts de la wilaya de Chlef a fait état, de son côté, de sa disponibilité de mettre à la disposition des acteurs et partenaires le nombre nécessaire d'arbustes et la logistique.

### Incendie dans une base de vie chinoise à Relizane

## Des dégâts matériels importants enregistrés

Un incendie impressionnant s'est déclaré vendredi dernier au niveau d'une base de vie chinoise, à l'ouest de la ville de Relizane, a-t-on appris auprès de l'unité principale de la Protection civile. Dans une déclaration à la presse l'officier de permanence, le lieutenant Youcef Chaïb Eddour a fait savoir que l'incendie qui s'est déclaré vers 16h30 a ravagé 20 chalets sans qu'il y ait de perte humaine à déplorer, hormis le cas d'un travailleur (50 ans) qui a subi des brûlures au premier degré, et a reçu les premiers soins sur place. L'incendie a ravagé tous les chalets au niveau de la base de vie «C.R.C.C

17» où sont hébergés les travailleurs chargés de la réalisation du projet 1300 logements au niveau de la nouvelle-ville Ben Adda-Ben Aouda (Relizane) Les services de la Protection civile ont déployé près de 21 agents et officiers, quatre véhicules de lutte anti-incendie et une ambulance pour circonscrire l'incendie, précise le lieutenant Chaïb Eddour. Une étincelle électrique serait à l'origine de cet incendie, selon le responsable de la sécurité au niveau de la base de vie. Une enquête a été aussitôt diligentée par les services compétents en vue de déterminer l'origine de ce sinistre.

### Camp national de la jeunesse algérienne à Tissemsilt

## Sidi Slimane abrite depuis hier la 15<sup>e</sup> édition

La ville de Sidi Slimane (Tissemsilt) abrite depuis hier la 15<sup>e</sup> édition du camp national de la jeunesse algérienne, placée sous le slogan «opportunités de travail», a-t-on appris jeudi des organisateurs. Initié par un groupe de jeunes volontaires en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports, ce camp verra la participation de 40 jeunes dont la majorité des étudiants de 18 wilayas du pays, a souligné un membre du groupe, Zoubir Zennouche. Le programme de cette manifestation de quatre jours comporte deux ateliers de formation sur les opportunités du travail et l'auto-développement de l'individu, qui seront animés par des spécialistes, en plus d'une virée touristique à la forêt d'Aïn Antar dans la commune de Boukai. Ce camp vise à préparer les jeunes universitaires à accéder au monde de l'emploi et de l'investissement, une fois diplômés, en plus de consacrer la culture de l'entrepreneuriat, a-t-on souligné. Il a également pour objectif de faire connaître aux participants les atouts touristiques que recèle la wilaya de Tissemsilt dont les thermes de Sidi Slimane et la forêt d'Aïn Antar.

## Illizi

# 150 projets accordés à la wilaya au titre des trois programmes quinquennaux

*Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a fait état ce samedi dans la localité d'Ohanet (120 km Nord d'In Amenas), que la wilaya d'Illizi s'est vu accorder 150 projets en faveur des jeunes et de l'activité sportive, dans le cadre des trois programmes quinquennaux de développement.*

Le secteur de la jeunesse et des sports a bénéficié dans la wilaya d'Illizi et au titre des trois programmes de développement quinquennaux, de 150 projets, dont 134 ont été réceptionnés et 14 sont en cours de réalisation, à des différents taux d'avancement de leurs

chantiers, a relevé le ministre, en marge de l'inauguration d'une maison de jeunes à Ohanet, réalisée pour plus de 57 millions de dinars. Ould Ali a affirmé que l'Etat accordait une importance particulière à la promotion des activités juvéniles et sportives dans les wilayas du grand Sud, notamment celles frontalières, en vue de mieux rentabiliser les installations réalisées du secteur. S'agissant du volet de l'encadrement, il a affirmé que l'ensemble des structures sportives et juvéniles implantées dans la région allaient être renforcées par des éléments promus de l'institut national supérieur de formation des cadres de la jeunesse, sis à Ouargla, en plus de la conclusion de diverses conventions avec le mouvement associatif et les fédérations nationales pour renforcer la carte d'encadrement de la wilaya. Le ministre de la Jeunesse et des Sports s'est, auparavant, rendu dans la commune frontalière de Debdeb, 460



km Nord d'Illizi, où il a inspecté un stade de football revêtu d'une pelouse synthétique, et a reçu des explications sur le projet de réalisation de gradins pour un coût de 48 millions de dinars et dont

le chantier sera aussitôt finalisées les procédures réglementaires afférentes. Ould Ali s'est enquis aussi, au niveau de la nouvelle zone urbaine de Debdeb, d'un projet de réalisa-

tion d'une maison de jeunes, dont les travaux de réalisation, pour un coût de plus de 30 millions de dinars, ont atteint un taux d'avancement de 60%. Il s'est rendu ensuite dans la commune d'In Amenas (250 km du chef-lieu de wilaya d'Illizi), où il a inspecté le projet d'un complexe sportif de proximité d'un coût de 70 millions de dinars et actuellement à 90% d'avancement de ses travaux, avant d'inspecter le projet de piscine semi-olympique (bassin de 25 mètres) réalisée pour 111 millions de dinars sur le fonds spécial de développement des régions du Sud.

Le ministre de la jeunesse et des Sports poursuit sa tournée de travail de trois jours dans la wilaya par l'inspection d'une série de projets et structures relevant de son secteur dans différentes communes, et devra donner, dimanche, au chef-lieu de wilaya, le coup d'envoi officiel de la semaine olympique Sport-Sud.

Amazigh S.

## Régions du Sud

## Les stations de déminéralisation, un véritable acquis

Les projets portant sur la réalisation de stations de déminéralisation de l'eau potable dans le Sud du pays, constituent un véritable acquis pour les populations de ces régions, a affirmé, samedi à Touggourt (160 km au nord d'Ouargla), le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali. S'exprimant lors d'une visite de travail et d'inspection d'une journée dans cette wilaya, A. Ouali a indiqué que ces projets ont été retenus en faveur de différentes wilayas du Sud, à l'instar de Ouargla, Illizi, Tamanrasset et Tindouf, dans le cadre d'un programme d'envergure visant à améliorer la qualité de l'eau distribuée à la population, selon les normes internationales. Dans la commune de Nezla, le ministre a procédé à la mise en service de la troisième partie (filiale) d'une station de déminéralisation de l'eau avec une capacité de traitement estimée à 400 litres par seconde (34 560 m<sup>3</sup>/jour) Alimentée par quatre forages albiens, cette station, qui fonctionne actuellement avec sa capacité totale, est appelée à assurer la couverture des besoins en eau

déminéralisée au niveau de la région du Grand Touggourt, englobant quatre communes (Touggourt, Nezla, Tebesbest et Zaouia El Abidia), selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Dotée de toutes les installations requises, dont un laboratoire d'analyse et de contrôle, cette station a pour objectif de diminuer le degré de salinité de l'eau de 2,5 grammes/litres à 0,6 grammes par litres, en plus de la protection du réseau d'eau potable contre le tartrage, a-t-on, signalé en précisant que les eaux passent par un système de refroidissement dans le but de baisser leur température de 60 à 30°. S'agissant de l'amélioration de l'approvisionnement de l'eau dans le Grand Touggourt, A. Ouali a fait savoir qu'une enveloppe de l'ordre de 600 millions de dinars a été allouée pour rénover le réseau et éliminer les points noirs. Toujours dans la commune de Nezla, il a inauguré un Centre d'enfouissement technique (CET) doté d'une capacité théorique de 46.000 tonnes/an. Ce projet, qui a nécessité un financement de 290 millions

DA, permettra de recevoir les déchets (ménagers et inertes) à partir des 4 communes précitées, selon sa fiche technique. Le ministre, à cette occasion, a mis en relief l'importance de la réalisation de cette structure, surtout en matière de lutte contre les décharges anarchiques et la protection de la santé publique. M. Ouali a inspecté, par ailleurs, le complexe agro-industriel pour la production de primeurs par l'utilisation de la géothermie, dont les travaux d'exécution sont en voie d'achèvement au niveau de la daïra de Mégarine, mettant l'accent sur la nécessité d'entamer la phase de production. Premier du genre en Algérie, ce futur complexe, qui entre dans le cadre d'un partenariat entre l'Office national d'irrigation et du drainage (ONID) et la société espagnole Alcantara Systems, vise à produire des légumes (hors saison) par l'utilisation de la géothermie, sachant qu'une importante quantité de récolte sera destinée à l'exportation, a-t-on fait savoir. Dans la daïra de Témacine, A. Ouali a écouté un exposé sur la situation du canal

d'Oued Righ (réseau de drainage à ciel-ouvert), qui a bénéficié d'une série d'opérations de réhabilitation, de curage et d'entretien. Il a ensuite procédé à la mise en exploitation de la station de déminéralisation d'El Hadeb (commune de Rouissat), alimentée à partir de trois forages albiens et offrant une capacité de traitement de 27 000 m<sup>3</sup>/jour d'eau potable, susceptibles de prendre en charge les besoins d'une population de 90 000 habitants, en plus de réduire le degré de salinité de l'eau potable de 3 grammes/litres à 0,5 gramme/litre. Au terme de sa tournée de travail et avant de visiter la maison de l'Environnement à Hai Ennasr, le ministre a lancé la troisième phase du projet de système d'assainissement de la cuvette d'Ouargla, avant de visiter la station de traitement des eaux usées de Saïd-Otba (commune d'Ouargla), entrée en exploitation en octobre 2010 avec une capacité de traitement de 40.000 m<sup>3</sup>/jour, dont 35.000 m<sup>3</sup>/jour d'eaux traitées destinées à l'irrigation agricole dans les daïras d'Ouargla, Sidi-Khouiled et N'goussa.

A.M. / Ag.

## Adrar

## 150 nouveaux postes de formation pour l'Institut supérieur paramédical

Pas moins de 150 postes de formation d'aides-soignants viennent d'être accordés à l'institut national de formation supérieure paramédicale d'Adrar. Ces postes, concernant les non bacheliers, viennent s'ajouter aux 214 postes destinés aux bacheliers et accordés à l'institut au début de la saison de formation au titre du renforcement de l'encadrement paramédical des établissements et structures de santé dans la wilaya, pour encadrer des spécialités paramédicales, notamment la formation de sages-femmes, de manipulateurs d'équipements d'imagerie médicale, de laborantins, de médecine nutritionnelle et de secrétariat médical, a précisé le directeur de l'institut, Ali Hebba. Une tranche de 310 postes de formation a été aussi

accordée à l'institut de formation paramédical d'Adrar pour la formation au profit de bacheliers de 10 wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, dont Béchar (35 postes), Tamanrasset (120), Ghardaïa (31), Tindouf (21), Laghouat (35), El Bayadh (18), Naâma (8), El Oued (9) et Biskra (21). L'institut qui recense ainsi un effectif global de plus de 1370 stagiaires bacheliers et plus de 400 stagiaires dans la filière d'aides-soignants, se heurte au problème de prise en charge de ce surnombre par rapport à ses capacités, notamment aux volets pédagogiques, d'hébergement, de restauration et de transport, sachant que la capacité théorique de l'institut ne peut contenir cet effectif, selon le responsable. Hebba a expliqué que

l'institut, qui dispose de huit salles de cours, se trouve dans l'incapacité d'accueillir ce nombre important, et a du recourir à l'exploitation de 15 salles en dehors d'institut, dont neuf au niveau de l'ancienne université d'Adrar et six au nouvel hôpital 120 lits (nord de la ville d'Adrar). S'agissant de l'hébergement, il signale qu'en dépit de l'extension opérée cette année pour accroître la capacité d'accueil de 90 à 390 lits, cette offre demeure en deçà de l'effectif de stagiaires estimés à 700 stagiaires jouissant du régime d'internat. D'après M. Hebba, un constat similaire est établi pour ce qui concerne la restauration ou se pose aussi le problème de surnombre par rapport à la capacité théorique existante de 120 places, nécessi-

tant donc la réalisation d'une extension et d'un nouveau réfectoire pour répondre à la demande. Par souci de remédier au problème de transport, le directeur de l'Institut en question fait part de la signature d'une convention avec l'entreprise nationale de transport urbain d'Adrar pour assurer le transport des stagiaires pensionnaires de la résidence sise au flanc Ouest d'Adrar et ceux des quartiers et ksour environnants de la commune d'Adrar. Il a fait état, par ailleurs, de l'impossibilité de répondre à une doléance de stagiaires «garçons» d'être hébergés dans la résidence se trouvant à l'intérieur de l'Institut, du fait qu'elle a été réservée prioritairement aux stagiaires filles, au regard de la spécificité de cette

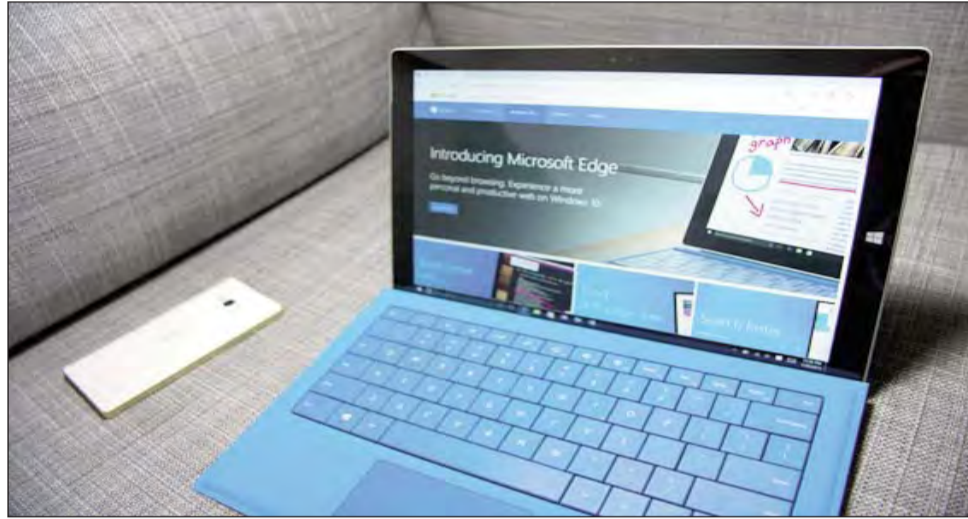
frange, mais aussi de leur nombre plus important que celui des stagiaires garçons. En dépit des contraintes rencontrées et à considérer les défis à relever, l'Institut de formation supérieure paramédicale s'attèle au perfectionnement du niveau de formation et donc de la qualité de l'encadrement paramédical à travers les régions du Sud et Hauts-Plateaux, a soutenu M. Hebba, appelant les instances concernées à améliorer les conditions de prise en charge, à travers la dotation des résidences universitaires en moyens matériels nécessaires susceptibles de leur permettre l'hébergement et la restauration des stagiaires de l'Institut, comme cela se fait, dit-il, dans d'autres régions du pays.

Kadiro Frih

## Microsoft annonce l'intégration de «Brotli», un nouvel algorithme destiné à accélérer le chargement des pages

Microsoft peine à convaincre avec son navigateur Edge, mais la firme ne perd pas espoir. Elle annonce l'intégration de «Brotli», un algorithme de compression développé par Google. Selon Google, il permet d'accélérer le chargement des pages de 20 à 26% par rapport à son prédécesseur «Zopfli».

Augmentation sensible des performances à prévoir donc, à condition que Microsoft l'intègre aussi bien que Google. Brotli est déjà intégré dans Chrome et Firefox. Les trois navigateurs vont donc jouer sur un pied d'égalité désormais. Non



sans ironie, Chrome intègre depuis Novembre une technologie de Microsoft. Elle porte le nom de «Profile Guided Optimization» (Optimisations guidées par profil) ou PGO. Il est ici question de charger en priorité les fonctionnalités utilisées le plus souvent. Sur le blog de Chromium,

Google parle d'un gain modeste de 5,9% dans le chargement d'une page, mais le gain au démarrage du navigateur est de 16,8% et de 14,8% lors de l'ouverture d'un nouvel onglet. Les deux navigateurs utilisent donc sur ces points des technologies similaires, reste à savoir si cela permettra à Microsoft de

haranguer de nouveaux utilisateurs. Au dernier comptage de NetMarketshare, Edge cumule à peine plus de 5% de parts de marché, en très légère baisse par rapport au mois précédent, là où Chrome domine très largement avec plus de 55% de PDM.

## La manette de la PS4 est compatible avec Steam à 100%

Valve Corporation a annoncé officiellement que son client Steam est entièrement compatible avec la manette conçue pour la PS4. Après une période de bêta, toutes les fonctionnalités du contrôleur, y compris le trackpad et le gyroscope, seront prises en charge par Steam. Ainsi, on peut utiliser cette manette sur un PC ou un Mac. En lançant Steam, sa propre manette de contrôle, Valve a essayé de changer radicalement le design de cet accessoire de jeu, mais

jusqu'ici, son approche a convaincu peu de joueurs. Heureusement, Steam est un système d'exploitation très flexible et on peut l'utiliser facilement sur un autre contrôleur. La firme américaine souligne également que la Dualshock 4 pourrait aussi accéder aux mêmes interfaces de programmation que les contrôleurs Steam. Plusieurs nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées à l'occasion de cette mise à jour. Ainsi, le joueur peut paramétrer les LEDs sur sa manette, utiliser la souris comme joystick, régler la sensibilité du pavé tactile, personnaliser les boutons ou activer le gyroscope. Ces options élargiraient les possibilités offertes aux gamers sur PC. Après un lifting en profondeur de l'interface consacrée à Steam, Valve continue à améliorer ses services en vue de renforcer sa présence sur le secteur des jeux vidéo.



## Pour concurrencer le MacBook, Samsung renouvelle son Notebook 9



Les premier Notebook 9 de Samsung concurrençaient le MacBook Air, la gamme se renouvelle pour concurrencer, désormais le MacBook. Apple avait frappé fort en 2015 avec son MacBook, mais depuis la concurrence a rattrapé son retard et cela s'est déjà vu de nombreuses fois cette année et c'est encore une fois le cas avec le renouvellement des Notebook 9 de Samsung. Autrefois concurrents des MacBook Air, les

voilà concurrents du MacBook, adoptant un design ultra fin et moins d'un kilo sur la balance... y compris en version 15 pouces. Vous aurez droit à une version 13 ou 15 affichant du Full HD disposant de caractéristiques similaires. Cela commence avec des Core i5 ou i7 «Kaby Lake», sans plus de détails. Mais on imagine qu'il s'agit d'une série «Y», c'est à dire des Core M qui ne disent pas leur nom ; Intel ayant abandonné cette dénomination histoire d'entretenir la confusion. La RAM pourra aller de 8 à 16 Go et le stockage jusqu'à 256 Go. Samsung annonce une autonomie de 7 heures en usage courant, moins que le MacBook, mais se rattrape en intégrant un capteur d'empreinte digitale absent (pour le moment du MacBook). Le coréen fait également moins bien que l'américain sur l'épaisseur avec 1,49 cm (15 pouces) et 1,39 cm (13 pouces), le Mac est à 1,31 sur la partie la plus épaisse. C'est mieux sur le poids avec 820 grammes pour le modèle 13 pouces et 985 grammes sur la version 15 pouces, le MacBook est à 920 grammes. Pour le moment, nous n'avons ni prix ni date de sortie. Mais on imagine les voir arriver en début d'année 2017. On peut légitimement tabler sur un tarif avoisinant les 1300 euros. La disponibilité n'est pour le moment qu'en Amérique du Nord.

## Mozilla évoque l'abandon progressif de Firefox sur Windows XP et Windows Vista en 2017

Mozilla a publié un post sur son blog pour évoquer son navigateur Firefox. Celui-ci se veut encore compatible avec d'anciens systèmes d'exploitation, dont Windows XP et Windows Vista. Mais le support va être abandonné progressivement. Jusqu'en mars 2017, les utilisateurs sont assurés d'avoir des mises à jour avec des nouveautés et des correctifs pour boucher des failles de sécurité. A partir de mars 2017, les utilisateurs basculeront automatiquement sur la version ESR (Extended Support Release) de Firefox. Ils auront le droit aux correctifs de sécurité jusqu'en septembre 2017, sans pour autant avoir les nouveautés proposées pour les utilisateurs sur Windows 7 au minimum.

Mais toutes les bonnes choses ont une fin. Firefox sera réellement supporté jusqu'en septembre sur Windows XP et Windows Vista. A compter du second semestre de 2017, plus aucune mise à jour ne sera proposée, que ce soit pour les nouveautés ou les correctifs de sécurité. Au printemps dernier, Mozilla avait annoncé l'arrêt du support pour OS X 10.6, OS X 10.7 et OS X 10.8 sur Mac. De son côté, Google ne prend plus en charge ces versions, tout comme Windows XP et Windows Vista, avec Chrome. Aussi bien Google que Mozilla invitent leurs utilisateurs à passer sur une version récente de Windows ou macOS pour avoir les nouveautés et les correctifs de sécurité.

## Salto, un petit robot qui fait des bonds de géant

Inspiré du galago, un petit primate d'Afrique, le Salto est un robot sauteur capable d'enchaîner plusieurs bonds en emmagasinant de l'énergie grâce à un ressort comprimé. Encore un bel exemple de biomimétisme. Des chercheurs de l'université de la Californie à Berkeley (Etats-Unis) se sont pour leur part intéressés au saut à la verticale. Leur objectif était de concevoir un robot capable de bondir le plus haut possible et d'enchaîner les sauts tel un kangourou, sans délai entre chaque impulsion. Voici donc Salto (acronyme anglais de saltatorial locomotion on terrain obstacles), un drôle de petit robot muni d'une seule jambe. Malgré son poids plume (100 grammes) et sa taille (26 centimètres), il peut sauter à la verticale à plus d'un mètre de haut. Mais surtout,

il est capable d'enchaîner deux sauts et par exemple, de rebondir contre un mur. Pour créer cette étonnante machine, l'équipe de Berkeley a une fois de plus eu recours au biomimétisme. En l'occurrence, les chercheurs ont étudié les extraordinaires capacités du galago, un petit primate originaire d'Afrique reconnaissable à sa longue queue et ses grands yeux noirs exorbités. Cet animal peut bondir à la verticale jusqu'à cinq fois d'affilée en seulement quatre secondes et atteindre une hauteur combinée de 8,5 mètres. Pour y parvenir, il emmagasine de l'énergie dans ses tendons au moment où il est en position accroupie. Pour les roboticiens de l'université de Californie à Berkeley (Etats-Unis) qui l'ont créé, ce robot aurait la plus grande agilité verticale jamais

atteinte. Grâce à un ressort comprimé puis libéré, l'engin accumule une énergie qui lui permet de sauter jusqu'à plus d'un mètre de haut. Le mécanisme se réarme assez vite pour enchaîner plusieurs sauts. L'équipe de Berkeley a donc adapté cette capacité à son robot en l'équipant d'un ressort comprimé par un moteur électrique pour stocker l'énergie et la libérer au moment du saut. Le mécanisme est conçu de telle sorte qu'il n'y a pas de latence entre deux impulsions. Pour mesurer les performances de leur robot, ces spécialistes utilisent comme unité «l'agilité», définie comme la hauteur d'un seul bond multipliée par la fréquence à laquelle ce bond peut-être accompli. A cette aune, Salto a une agilité de 1,75 mètre par seconde, à comparer à celle



aux 2,24 mètres par seconde du galago. Comme bien souvent, les chercheurs imaginent que ces facultés de déplacement pourraient être intéressantes dans le cadre de missions de recherche ou de sauvetage dans des décombres et sur des terrains où l'Homme aurait des

difficultés à progresser. Il y a juste encore un détail important à régler. Salto saute très haut, mais il ne sait pas encore atterrir sur une seule jambe, ce qui est plutôt fâcheux... Ces travaux ont fait l'objet d'une publication dans la revue Science Robotics.

# Les Hunzas vivent jusqu'à 120 ans et n'ont pas de cancer

*Il s'agit du peuple Hunza, ils sont toujours souriants, ont une apparence physique si jeune que beaucoup de gens sont choqués lorsqu'ils connaissent leur âge. Ils semblent être d'une autre planète, mais ce n'est pas le cas. Ils sont grands, ont la peau claire et l'aspect physique des anciens Grecs.*

Leur nom signifie «Ils sont unis comme des flèches dans un carquois». Les Hunzas vivent dans les montagnes du nord du Pakistan, ils sont environ 87 000 et sont exceptionnels, parce qu'ils vivent en moyenne une centaine d'années. Beaucoup d'entre eux vivent 120 ans sans problèmes de santé. Certains ont vécu 160 ans. Ils sont rarement malades, ne savent pas ce que sont les tumeurs et les femmes accouchent à 65 ans. Ils sont la preuve vivante de la façon, dont l'alimentation et le mode de vie influent sur les humains. Les Hunzas prennent des bains dans l'eau glacée, même si la température extérieure est inférieure à 0°C. Ils ne mangent que les aliments qu'ils cultivent. Ils

mangent des fruits et des légumes crus, des oléagineux, beaucoup d'abricots secs, une variété de céréales (principalement du millet, du sarrasin et de l'orge), des légumineuses et peu de fromage, de lait et d'œufs.

## Ils marchent beaucoup mais mangent peu

Ils ont des repas frugaux. Un petit-déjeuner constitué d'un bol d'abricots frais ou bouillis avec des céréales et des chapatis, un pain indien. Vers 10 heures, même régime auquel s'ajoutent des légumes frais ou bouillis. Entre 13 heures et 14 heures, autre repas d'abricots secs attendris dans de l'eau, l'hiver, ou d'abricots frais l'été. Et enfin, entre 17 et 19 heures, un repas plus substantiel comprend, outre des chapatis, des légumes et en saison, des fruits variés, prunes, pêches, poires, pommes ou abricots frais. Ils marchent beaucoup, jusqu'à 15 à 20 kilomètres par jour et ne connaissent pas la fatigue. Ils consomment rarement de la viande, peut-être deux fois par an et dans ce cas, c'est un peu d'agneau ou un peu de poulet. Ils rient aussi beaucoup et leur joie de vivre est

également l'un de leurs précieux atouts. Pendant une période de deux à quatre mois, ils ne mangent rien, mais boivent seulement du jus d'abricots secs. C'est leur tradition qu'ils respectent depuis les temps anciens et cela a lieu à une période de l'année où le fruit n'est pas encore mûr. Les médecins conviennent que leurs habitudes alimentaires, ainsi que les périodes de jeûne ont contribué à leur excellente santé et longévité. Le docteur McCarrison, britannique, a établi une liste des maladies, dont ils étaient exempts : «cancer, ulcère gastrique, appendicite, colique, pas de sensibilité de l'abdomen aux impressions des nerfs, à la fatigue, à l'anxiété, au froid». Le Dr Tobe, allemand, a complété cette liste et n'avait relevé «aucun cas de calculs biliaires, ou rénaux, de maladies coronariennes, d'hypertension, de lésions valvulaires, de déficience mentale, de polio, d'arthrite, d'obésité, de diabète et d'insuffisance thyroïdienne». Il n'a jamais rencontré non plus de personne handicapée dans les villages visités. Leur habitude de consommer de grandes quantités d'abricots contribue probablement au fait qu'ils sont protégés des tumeurs.



Les noyaux d'abricots sont riches en vitamine B-17 qui a des propriétés anticancéreuses et à partir des noyaux, ils font de l'huile. Mais ce sont des faibles doses car sinon cela pourrait être dangereux. C'est une sorte de prestige pour une famille, d'avoir beaucoup d'abricotiers sur leurs terres. Malheureusement, aujourd'hui, des aliments industriels malsains atteignent leur peuple et le résultat est l'apparition de caries et de problèmes gastro-intestinaux qu'ils ne connaissaient pas auparavant. Chez ce peuple

vigoureux et rustique, sobre, respectueux de leur sol et heureux, les habitants disent eux-mêmes, qu'ils sont les descendants d'Alexandre le Grand et son armée. A l'époque de la conquête, certains d'entre eux étaient restés dans leurs villages et s'étaient mariés. En 1984, les médias ont rapporté une anecdote incroyable. Un Hunza du nom de Said Abdul Mobudu, lors de son arrivée à l'aéroport d'Heathrow à Londres, a provoqué la stupéfaction des services de douane. Sur son passeport, c'était écrit qu'il était né en 1823.

## L'OMS recommande au moins 2h30 d'activité physique par semaine



De récentes études montrent que la pratique régulière d'un sport peut considérablement améliorer la santé et réduire de 34% le risque de mort prématurée. Selon des études scientifiques, 5 millions de décès prématurés pourraient être évités chaque année, dans le monde, grâce à la pratique d'une activité physique régulière. Comme des millions de

personnes à travers le monde, 60 % des Américains, des Australiens et des Européens font régulièrement du sport. En 2015, un article scientifique révélait que nous n'avons pas accès à suffisamment de données sur les bienfaits à long terme de certaines disciplines sportives, mais une étude plus récente prouve que la pratique de certains sports, parmi les plus populaires réduit significativement le risque de décès prématuré. Le fait de ne pas pratiquer d'activité physique régulière cause en effet plus de 5 millions de décès prématurés chaque année. Pour réduire le risque de maladies cardiaques, de diabète de type 2, de cancers et d'un certain nombre d'autres maladies chroniques, l'Organisation mondiale de la santé recommande aux adultes et aux personnes âgées de pratiquer une activité physique pendant au moins 2 h 30 par semaine. Ces estimations et ces recommandations sont fondées sur des études qui portent sur tous types d'activité physique d'intensité modérée à élevée. Mais est-ce que le type d'activité physique que nous choisissons a un impact sur les bénéfices que

nous en tirons ? Ces dernières années, la recherche s'est penchée à la fois sur la façon dont nos activités quotidiennes comme le travail, le temps passé dans les transports, les activités domestiques et les loisirs affectent notre santé, mais aussi sur l'impact de la (marche et du vélo) sur notre état de santé. Il semble d'après ces études que la marche et le vélo permettent de réduire le risque de décès prématuré de façon équivalente, tandis que l'activité physique pratiquée durant le temps libre et dans la vie quotidienne semble produire des bénéfices plus importants que les activités physiques liées au travail et aux transports. Cela démontre que, pour votre santé, il peut être utile de choisir sciemment telle ou telle activité physique.

### Quels sports sont bons pour la santé ?

Les adultes qui font beaucoup de sport et ont un bon niveau d'activité physique au quotidien réduisent de 34% leur risque de mort prématurée par rapport à ceux qui ne s'adonnent jamais ou rarement à de telles

activités. Cette donnée générique, cependant, ne signifie pas que tous les sports ont le même impact sur la santé. Pour mieux comprendre les bénéfices pour la santé de six disciplines sportives populaires – aérobic, cyclisme, football, sports de raquette, course et natation, l'activité de 80 306 adultes britanniques ont été analysés. L'étude a révélé respectivement 27%, 15%, 47% et 28% de réduction du risque de décès prématuré chez ceux qui pratiquent l'aérobic, le cyclisme, un sport de raquette ou la natation. Il faudra encore quelques dizaines d'années avant de connaître l'impact des différentes pratiques sportives sur la santé. Faut-il pour autant vous installer paresseusement devant la télévision et attendre que les chercheurs annoncent leurs résultats finaux ? Certainement pas. En fonction de vos goûts, choisissez une activité sportive abordable et facile d'accès, en essayant de minimiser les risques de blessures. Cela augmentera vos chances de rester motivé et de pratiquer cette activité suffisamment longtemps pour en récolter les avantages en matière de santé.

## Un antidote puissant contre les intoxications au monoxyde de carbone

En modifiant une molécule présente naturellement dans le cerveau, des chercheurs américains sont parvenus à éliminer le monoxyde de carbone de l'organisme de souris. Le monoxyde de carbone peut-être émis par une chaudière, un poêle, ou des appareils comme les barbecues remplis de charbon de bois pour servir de chauffage d'appoint. Pour sauver les personnes intoxiquées, des chercheurs de l'Université de Pittsburgh (Etats-Unis) ont peut-être trouvé l'antidote : une molécule naturellement présente dans l'organisme modifiée pour être capable de le débarrasser rapidement de ce gaz mortel. Dans le cas d'une intoxication au CO, quelques signes avant-coureurs peuvent alerter (maux de tête, vertiges, malaises, nausées). A l'heure actuelle, le seul moyen de sauver des individus intoxiqués est de les amener aux urgences ou aux services de médecine hyperbare, où



ils se voient administrés de l'oxygène à forte pression au masque, permettant au CO de s'éliminer progressivement de leur organisme. Et il faut agir vite : 0,1% de CO dans l'air tue en 1 heure, 1% en 15 minutes, et 10% provoque la mort presque immédiatement. Absorbé en quelques minutes par l'organisme,

le CO se fixe sur l'hémoglobine, protéine chargée de transporter l'oxygène dans le sang. Ce gaz toxique peut parfois se fixer également à d'autres protéines, comme la myoglobine du muscle et la neuroglobine dans le cerveau. C'est à cette dernière que les chercheurs de l'Université de Pittsburgh se sont intéressés.

Présente naturellement dans le cerveau, la neuroglobine piège le CO afin de protéger les neurones d'une intoxication.

### 87% de souris ont survécu à une exposition mortelle pour l'homme

Les scientifiques ont modifié la neuroglobine de manière à la rendre encore plus efficace : sa puissance pour piéger le CO est devenue 500 fois supérieure à celle de l'hémoglobine ! Selon les chercheurs, elle parvient à «arracher le CO de l'hémoglobine et l'évacue vers les urines». Pendant 4 minutes et 30 secondes, ils ont soumis des souris à un air contenant 3% de monoxyde de carbone - une concentration si élevée qu'elle tuerait la plupart des humains très rapidement. Leur pression artérielle a brusquement chuté et leur fréquence cardiaque est devenue irrégulière. Puis, par un tube intraveineux, les

scientifiques ont livré l'antidote aux souris, ce qui a augmenté leur pression artérielle et permis leur récupération. Au total, 87% des animaux ont survécu à cette exposition. Même si ce premier bilan est encourageant, il n'est pas certain que l'ensemble des effets d'une intoxication soient résolus par cet antidote : en effet, l'intoxication au CO active une série de voies immunologiques qui peuvent causer des dommages persistants aux systèmes nerveux et cardiovasculaire. L'efficacité et la sécurité de cet antidote seront prochainement testées sur d'autres modèles animaux et si les résultats s'avèrent concluants, chez l'homme. Selon la revue Science, l'Agence américaine des médicaments (Food and Drug Administration) a d'ores et déjà promis aux chercheurs une procédure accélérée pour autoriser un essai clinique, étant donné que l'empoisonnement au CO fait de nombreux morts chaque année.

11<sup>e</sup> FestivAlgérieLa clôture en hommage à la légende  
du malouf Mohamed Tahar Fergani

Le 11<sup>e</sup> «FestivAlgérie» a rendu un vibrant hommage à la légende du malouf Mohamed Tahar Fergani, récemment disparu, lors de la soirée de clôture qui s'est tenue hier, animée en première partie par l'Ensemble régional d'Alger, puis par les voix andalouses de Brahim Hadj Kacem, Noureddine Saoudi et Toufik Touati, soutenues par l'Ensemble national de la musique andalouse.

Ceci la soirée du samedi a été prolifique déclinée en trois parties par l'Ensemble azéri «Buta», l'Association culturelle de musique andalouse «Dar El Gharnatia» de Koléa et Abdallah Dhaouadi, un des maîtres de la musique tunisienne, devant un public recueilli. L'avant dernier soir du 11<sup>e</sup> Festival international de la musique andalouse et des musiques anciennes (FestivAlgérie), qui se tient à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh depuis le 20 décembre, a été marqué par la diversité des programmes, offrant au nombreux public présent, des pièces de la tradition azérie, du patrimoine andalou algérien et du malouf-soufi tunisien. L'Ensemble «Buta» d'Azerbaïdjan, un trio composé de son fondateur en 2005 et du chef d'orchestre Rovshan Gurbanov et de Khayyam Mammadov et Tarana Aliyeva, a invité le public à découvrir la musique traditionnelle azérie, à travers «Maqam Bayati Chiraz» et «Composition Mahur», deux pièces à plusieurs mouvements et aux variations modales multiples. Rovshan Gurbanov



au «Tar» (instrument à onze cordes reposant sur deux petites caisses de résonance aux formes arrondies) a séduit l'assistance par sa maîtrise de l'instrument aux sonorités se rapprochant de celles du banjo. Accompagnant le maestro, Khayyam Mammadov au «Kamancha» (violon à manche long et arrondi et une caisse en forme de boule) et Tarana Aliyeva au «qanun oriental», ont brillé de technique, exécutant un phrasé musical à l'unisson avec une grande précision, suscitant des applaudissements nourris du public. Dans des accoutrements traditionnels, les 45 instrumentistes, dont 18 musiciennes de l'imposante. Association culturelle de la musique andalouse «Dar El Gharnatia» de Koléa, dirigés par Mohamed Cherif Saoudi, ont ensuite pré-

senté «Noubet Zidène», dans ses différentes déclinaisons rythmiques et mélodiques, alignant une dizaine de pièces d'école, dans le genre Sanaâ, au grand plaisir des spectateurs. Les pièces, «Touchia Zidène», «Tahiya Bikoum» (M'seddar), «Lech ya Aâddab el Qouloub» (B'taihi), «El Aïn El'lati» (Istikhbar), «Afnaytou Wajdan wa Chawqa» (N'çraf 1), «Billahi ya Badri» (N'çraf 2), «Ittaqi Allah» (Kh'llass 1), «Oundour li Hali» (Kh'llass 2) et «Mani M'neddar Chaki» (Kadriya), ont été entonnées avec succès, mettant en valeur les voix limpides de Sara Mouloudji, Djihana Houari, Linda Menoueri, Walid Medjadji, Hamza Zeghouani et Akram Rezkallah. Dans des atmosphères relevées par les sonorités denses des instruments à

cordes, dont la contrebasse-inhabituelle dans les formations andalouses-l'orchestre de Koléa a livré une prestation de haute facture, à l'issue de laquelle, les organisateurs du festival ont rendu hommage à El Hadj Moulay Benkrizi, ancien directeur artistique de l'Association «Nadi El Hilal» de Mostaganem, absent à la soirée pour des raisons de santé. Œuvrant avec sérieux et abnégation pour «la promotion et la sauvegarde du patrimoine andalou», l'Association culturelle de la musique andalouse «Dar El Gharnatia» de Koléa compte à son actif, au delà des nombreux récitals donnés à différentes occasions en Algérie et à l'étranger, une dizaine de CD, annonçant «la sortie prochaine d'un 11<sup>e</sup> opus consacré au «M'dih», a confié son directeur artistique. La prestation tunisienne conduite en fin de soirée par Abdallah Dhaouadi et la dizaine de musiciens l'accompagnant, a suscité dès son entame, de l'entrain chez les spectateurs qui ont eu à apprécier un répertoire brillamment étalé dans le genre «malouf-soufi». Malouf dans les variations modales et mélodiques, soufi dans le contenu de ses textes, le programme rendu par l'ensemble tunisien comprenait entre autres pièces, «Nabda Bismi Allah», Akbala el Badrou alayna», «Ya Saheb Lenwar», «Massar Menguess Yaâdjev» et «Ana S'naâni Sanaâ». La virtuosité du qanun Sefina Sehar Besiroglu est intervenue en milieu de la soirée dans une courte prestation, interprétant après un «Taqsim», la pièce «Samai Besteniçar» du grand compositeur turc Tanbari Cemil Bey, dans un compte rendu en musique du 2<sup>e</sup> Symposium international du Qanun.

Houda H.

## Théâtre

Sortie d'une nouvelle promotion de 25 jeunes  
comédiens à Oran

Une nouvelle promotion de comédiens, forte de 25 jeunes talents, a achevé samedi à Oran, sa formation dans le cadre du programme d'activités de l'association culturelle locale «El-Amel». «Il s'agit de la 13<sup>e</sup> promotion à avoir bénéficié d'une formation théorique et pratique de trois mois aux techniques du 4<sup>e</sup> Art», a précisé le président de l'association, Mohamed Mihoubi à l'issue d'un spectacle intitulé «Tfarjou» (admirez), joué par ces talents en herbe sur les planches du Conservatoire municipal «Ahmed Wahby». Une nombreuse assistance a suivi cette comédie interprétée sous la forme traditionnelle de la «halqa», durant

laquelle les jeunes artistes, dont un enfant de 7 ans, ont tour à tour campé le rôle de conteur pour décrire, avec humour, des scènes du vécu quotidien dans les espaces publics, à l'école, et à la maison. Le public s'est montré impressionné par la qualité des prestations scéniques qui ont également mis en valeur le folklore algérien par la danse, la chanson et la poésie populaire. La nouvelle promotion a été baptisée du nom du regretté comédien du Théâtre régional d'Oran «Abdelkader Alloula» (TRO), Mohamed Belaroussi (1953-2013), qui s'illustra par ses qualités de comédien, metteur en scène, producteur et formateur. Parallèlement à

son investissement dans la formation des jeunes talents, Mihoubi est aussi connu pour ses «one-man-show» humoristiques comme «Ana naqra... ma neqrah !», «One, two, three, viva l'Algérie !», «Mir ou rabi kbir», «Algérien et fier» et «Rani m'choumer». L'association cumule 40 années d'activités marquées par l'animation des programmes de formation au profit des jeunes talents. L'organisation de ces stages est facilitée depuis 2015 à la faveur de la création du «Petit Théâtre» de 70 places, au sein même de ce club domicilié au Centre culturel «M'barek el-Mili», au centre-ville d'Oran.

## Souk Ahras

Lancement d'une caravane  
pour l'encouragement de la lecture

Une caravane pour l'encouragement de la lecture et la pratique de l'activité culturelle a été lancée samedi, dans la commune de M'daourouche dans la wilaya de Souk Ahras. Initiée par l'association «Hassan El Hassani» de la culture et des arts, cette caravane, dont le coup d'envoi a été donné depuis le siège de la commune de M'daourouch, en présence d'un nombre de responsables et d'artistes, sillonnera les communes de Taoura, de Sedrata et du chef lieu de la wilaya. Cet événement culturel sera animé par une vingtaine d'artistes, comédien professionnel, l'oncle Rafik d'Annaba, connu sous le sobriquet «Amou Rafik» et les humoristes Ali Achi

et Kamel Bakhta de Souk Ahras et l'artiste Adel Oudjartli, en plus de plusieurs enfants adhérents aux annexes de la bibliothèque publique. Placée sous le slogan «Je lis, je dessine, je joue et je chante des expressions d'amour pour l'Algérie», cet évènement est organisé à l'occasion des vacances scolaires d'hiver et sous le patronage de la wilaya de Souk Ahras et en collaboration avec la Direction de la culture et la Bibliothèque publique et ses annexes, selon le président de l'association «Hassan El Hassani», Fouad Rouaïssia. Cette caravane est considérée comme un espace ouvert à la création artistique dans toutes ses formes, notamment le théâtre, la peinture, la musique, le chant et

l'écriture. Rouaïssia a également précisé que ces animations ont pour rôle de découvrir des talents en herbe et de contribuer à inculquer auprès des enfants la culture de l'art et l'appréciation de toutes ses disciplines. Parallèlement, une cérémonie consacrée aux enfants orphelins sera organisée par l'association «Kafil El Yatim» de Sedrata, au cours de laquelle, chants, tours de magie et spectacles de clowns seront présentés, a-t-on encore souligné. Dans la commune de Taoura, la caravane proposera une communication sur la pratique de l'acte culturel et son impact sur la personnalité de l'individu et invitera les chérubins à donner libre cours

à leur passion, et à donner le ton à un après-midi chants non-stop. Dans la commune frontalière de Merahna, la caravane pour l'encouragement de la lecture et la pratique de l'activité culturelle proposera des spectacles humoristiques, une scène de comédie, un concours, des séances de lectures littéraires et récompensera les plus assidus des enfants. La clôture de cet évènement culturel aura lieu lundi prochain, dans la Bibliothèque publique de la ville de Souk Ahras, avec une séance de lecture littéraire des meilleures contributions, des spectacles de musique et de divertissement, ainsi que la remise des attestations aux participants à cette manifestation.

«DjazAnim»  
Les premières  
«Journées du film  
d'animation d'Alger»  
du 28 au 31 décembre

Des ateliers de formation, des master-class sur les métiers du film d'animation et une série de projections sont au programme des premières Journées du film d'animation d'Alger, «DjazAnim» prévues du 28 au 31 décembre, annoncent les organisateurs. Organisées par les producteurs «Real Dream Digital» et le studio «El Bouraq» avec le concours du Centre algérien du développement du cinéma (Cadc), les premières «DjazAnim» prévoient, entre autres, des ateliers consacrés à l'écriture de scénario et de storyboard, à l'animation et à la réalité virtuelle avec la participation de plusieurs cinéastes. Plusieurs genres d'animations seront abordés lors de ces journées par les cinéastes Samy Lamouti, Kamel Zakour Bachir Tayeb Cherif et Khaled Chiheb. Des producteurs, des réalisateurs et des responsables du Cadc devront animer des rencontres sur les défis de la production et le processus de la réalisation du film d'animation. Une série de projections d'œuvres algériennes sont également au programme de cette manifestation qui propose également un programme pour enfant. Organisé avec le soutien du ministère de la Culture, ces journées, premières du genre, visent à «donner de la visibilité» au film d'animation algérien, aujourd'hui «méconnu par le public», estiment les organisateurs.

## Sahara Occidental

# L'ONG américaine US Western Sahara foundation se félicite de la décision de la CJUE

L'ONG américaine US Western Sahara Foundation s'est félicitée jeudi à Washington de l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) qui a conclu que les accords d'association et de libéralisation entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental. « Cette décision exprime dans les termes les plus clairs que le Maroc n'a aucune souveraineté sur le territoire du Sahara occidental », a indiqué Suzanne Scholte, la présidente de la Fondation dans un communiqué. Mme Scholte a déclaré que son ONG « accueillait chaleureusement » cette décision, en appelant les Nations unies à accélérer le processus d'autodétermination promis.

L'arrêt de la CJUE « est également identique à la décision prise par les Etats-Unis lors de la signature de l'accord de libre-échange avec le Maroc qui exclut le Sahara occidental (du champ de l'application de l'accord) car les Etats-Unis ne reconnaissent pas la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental », a-t-elle rappelé. La présidente de US-Western Sahara Foundation souligne que l'arrêt de la CJUE a « réaffirmé la décision rendue le 16 octobre 1975 par la Cour internationale de Justice qui a appuyé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination « et rejeté la prétendue souveraineté du Maroc sur les territoires sahraouis. Le verdict de la CJUE « envoie un message clair au Maroc que malgré les 41 ans d'occupation du territoire et malgré la propagande et les millions de dollars dépensés pour faire pression sur la communauté internationale, cela ne change pas le fait qu'il s'agit d'une occupation illégale du Sahara occidental par le Royaume du Maroc », a relevé Mme Scholte. Et d'ajouter que « la décision de la CJUE envoie également un message à tous ceux qui sont impliqués avec le Maroc dans l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental : que vous êtes des voleurs, coupables du vol du peuple du Sahara occidental ». La communauté internationale qui a soutenu et admiré la résistance pacifique du peuple sahraoui est rassemblée aujourd'hui pour appeler les Nations unies à tenir leur promesse concernant l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui libre, équitable et transparent. La CJUE a conclu mercredi dernier que l'accord entre l'Union européenne et le Maroc signé en 2012 sur des mesures de libéralisation réciproques de produits agricoles et de produits de la pêche, ne peut pas s'appliquer au territoire du Sahara occidental. La CJUE a réaffirmé ainsi les conclusions de son avocat général, rendues le 13 septembre dernier, et qui a soutenu que les accords d'association et de



libéralisation conclus entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental.

### ***L'UE devrait exclure le Sahara occidental du champ d'application de ses accords avec le Maroc***

L'Union européenne (UE) et ses institutions devraient exclure, dès à présent, le Sahara occidental du champ d'application des accords conclus avec le Maroc conformément à l'arrêt de la Cour de justice de l'UE (CJUE) qui souligne le statut séparé et distinct garanti au territoire du Sahara occidental, a plaidé l'eurodéputé Florent Marcellesi. « (...) les institutions européennes devraient mener une politique de différenciation complète et efficace limitant les relations bilatérales (UE et des Etats membres) avec le Maroc : ce qui signifie sans le Sahara occidental », a-t-il écrit sur son blog. Florent Marcellesi a mis en exergue, **dans ce contexte, la décision « sans ambiguïté » de la CJUE qui a conclu que les accords d'association et de libéralisation entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental**, « compte tenu du statut séparé et distinct garanti au territoire du Sahara occidental en vertu de la charte des Nations unies et du principe d'autodétermination des peuples ». Se référant à l'arrêt de la CJUE qui a rappelé le principe, selon

lequel les ressources naturelles doivent être exploitées au nom et dans l'intérêt de la population du territoire non-autonome, le député européen a demandé à l'UE et à ses institutions de veiller à ce qu'aucune des activités économiques menées dans le cadre des accords conclus avec le Maroc ne nuise aux intérêts de la population sahraouie. « (...) les programmes d'assistance de la Commission avec le Maroc devraient immédiatement mettre fin à des activités au Sahara occidental », a-t-il affirmé, soulignant que la Commission ne peut désormais reconnaître aucun document administratif d'une organisation même officielle basée au Sahara occidental. Selon ce parlementaire européen, l'UE doit revoir la liste des exportateurs agréés dans le cadre de ses accords avec le Maroc pour supprimer ceux basés au Sahara occidental et s'abstenir de délivrer des permis de pêche dans les eaux territoriales sahraouies. Rappelant la conclusion de la CJUE qui a jugé que le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti à ce que l'accord UE-Maroc soit appliqué à son territoire conformément au principe, selon lequel l'exploitation des ressources naturelles des territoires non-autonomes doit se faire au profit du peuple se trouvant dans le territoire, et en son nom ou en consultation avec ses représentants, Florent Marcellesi a souligné que « toutes les activités européennes actuelles, telles

que l'investissement de l'Allemand Siemens ou les entreprises agricoles espagnoles présentes dans les territoires occupés n'ont aucun fondement juridique ». L'arrêt de la CJUE marque « une étape importante » dans les relations entre l'UE et le Maroc avec des implications « profondes » non seulement pour les droits du peuple sahraoui, mais aussi sur la politique étrangère européenne. Le jugement de la CJUE montre que l'UE, ses Etats membres et ses institutions « violent, depuis plus de 40 ans, les principes les plus élémentaires du droit international », a-t-il estimé, dénonçant « la politique de double langage » adoptée jusque là par l'UE et ses Etats membres. « Alors que d'une part, ils n'ont cessé de réclamer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et de soutenir les efforts des Nations unies pour parvenir à une solution politique (...), d'autre part, et dans la pratique, ils ont activement et directement contribué au pillage des ressources (en particulier le poisson) d'un territoire occupé et consolider l'occupation par le Maroc du Sahara occidental », a-t-il déploré. Le député européen s'est engagé ainsi à œuvrer pour que la décision de la CJUE, la plus haute instance juridique de l'UE, soit appliquée, notamment par l'Espagne qui reste, a-t-il souligné, « la puissance administrante de ce territoire ». « L'arrêt de la CJUE a mis fin au mythe de

puissance administrante de facto accordée jusque là au Maroc » par certains pays pour justifier sa présence au Sahara occidental, a-t-il relevé

### ***L'Union des travailleurs sahraouis réaffirme sa solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik***

L'Union générale des travailleurs sahraouis (UGTSARIO) a réaffirmé sa solidarité avec les prisonniers politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik, réclamant la libération de tous les prisonniers politiques dans les geôles marocaines. L'UGTSARIO a rappelé, dans un communiqué à la veille du procès des prisonniers sahraouis, l'opinion publique et internationale « les méthodes pacifiques, civilisées et en conformité totale avec les différentes conventions internationales lors de cette protestation du camp Gdeim Izik ». Elle a également déploré la manière brutale des forces d'occupation marocaines pour disperser le camp de Gdeim Izik, laissant de nombreux blessés, arrêtés et disparus parmi les protestants pacifiques. Le syndicat sahraoui a aussi appelé toutes « les organisations syndicales et des Droits de l'Homme à exercer toutes les formes de pression nécessaires sur le régime marocain afin de libérer immédiatement et sans condition tous les prisonniers sahraouis ». L'Union des travailleurs sahraouis a affirmé que ce procès, prévu aujourd'hui est « une tentative désespérée de l'occupant marocain visant à dissimuler ses défaites dans les différents niveaux, en particulier au niveau de l'Union africaine ». En Novembre 2010, des affrontements ont éclaté au Sahara occidental, lorsque les forces de sécurité marocaines ont démantelé un camp sahraoui à Gdeim Izik où des milliers de Sahraouis manifestaient pour des revendications sociales et économiques. Des centaines de personnes ont été arrêtées et 24 ont été condamnées par un tribunal militaire, dont 21 sont encore en prison. Ils purgent de lourdes peines d'emprisonnement allant de 20 ans à la perpétuité.

### Burkina Faso Au moins quatre morts dans l'explosion d'un car de transport

Au moins quatre personnes ont trouvé la mort samedi dans l'explosion d'un car de transport en pleine circulation dans le sud du Burkina Faso, ont rapporté des témoins joints au téléphone. La police et la gendarmerie ont retrouvé sur les lieux du drame des corps déchiquetés de passagers, dont trois têtes. Les causes de l'explosion ne sont pas clairement établies, mais certains témoins ont fait état de présence d'explosifs dans le véhicule.

### RDC 9 morts dans une nouvelle attaque des rebelles ADF- ougandais dans l'Est du pays

Neuf personnes ont été tuées dans la soirée de samedi, dans une attaque des rebelles ADF-ougandais dans la localité de Mapiki, territoire de Beni, dans la province du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), selon des témoins sur place. Selon un témoin joint au téléphone par Xinhua dans la zone, les assaillants ont lancé l'attaque vers 10 heures, heure locale dans cette localité de Mapiki, plus particulièrement dans un champs de palmiers, où ils ont massacrés les habitants. La majorité des victimes, dont les corps ont été ramassés par les habitants après le forfait des assaillants, ont été tuées à la machette et les autres par balles. La ville de Béni et ses environs dans la province du Nord-Kivu est sous la menace des combattants rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF), présents dans cette partie de la RDC depuis plus de 20 ans. Depuis l'année dernière, la société civile et la mission de l'ONU en RDC ont enregistré des milliers de morts causés par ces assaillants dans cette partie du pays.

### Philippines Douze personnes blessées dans une attaque à la grenade dans le sud du pays

Douze personnes ont été blessées dans une attaque à la grenade samedi soir dans le Sud des Philippines, a déclaré la police. Cette dernière a indiqué que des hommes non identifiés avaient lancé une grenade à 21h45 sur une foule assistant à une messe de la veille de Noël dans la ville de Midsayap, dans la région de North Cotabato. La police a fait savoir que la messe avait pris fin brusque et que les fidèles avaient fui la scène après l'attaque. Les victimes ont subi des blessures mineures à l'exception d'une personne qui se trouve dans un état critique, selon toujours la police. Aucun groupe n'a revendiqué l'attaque jusqu'ici.

# Russie Un avion militaire russe s'écrase en mer Noire

*Un avion militaire russe transportant 92 personnes, dont une soixantaine de membres des chœurs de l'Armée Rouge qui allaient célébrer le Nouvel An avec les soldats russes déployés en Syrie, s'est écrasé hier matin en mer Noire peu après son décollage.*

Le Tupolev Tu-154 avait décollé à 05h40 (02h40 GMT) de la ville d'Adler, située au sud de la station balnéaire de Sotchi sur la mer Noire, pour un vol régulier à destination de la base aérienne russe de Hmeimim, près de Lattaquié, dans le nord-ouest de la Syrie, selon le ministère de la Défense cité par des agences de presse locales. Selon les services russes chargés des investigations, qui ont ouvert une enquête pour mettre au jour d'éventuelles infractions aux règles du transport aérien, l'appareil avait fait escale à Sotchi pour être ravitaillé en kérosène. Les équipes de secours ont retrouvé un premier corps à six kilomètres du littoral de Sotchi, a indiqué à ces agences le porte-parole du ministère de la Défense, Igor Konachenkov. L'avion transportait 84 passagers et huit membres d'équipage, a précisé le ministère selon lequel des équipes de secours ont été dépêchées dans la zone pour tenter de retrouver l'appareil. Ils se rendaient en Syrie pour participer à des fêtes du Nouvel An sur la base aérienne de Hmeimim. «Des débris de l'avion Tu-154 du ministère russe de la Défense ont été retrouvés à 1,5 kilomètre du littoral de la ville de Sotchi, à une profondeur de 50 à 70 mètres», selon le ministère. La liste des passagers publiée par le ministère comprend 64 membres de l'Ensemble



Alexandrov, connu lors de ses tournées à l'étranger sous le nom de chœurs de l'Armée Rouge, huit militaires dont le directeur de l'Ensemble Valeri Khakhilov, huit membres d'équipage, neuf journalistes, deux hauts fonctionnaires civils et la responsable d'une organisation caritative respectée en Russie, Elizavéta Glinka. Cette dernière, connue du grand public comme «Docteur Liza», transportait des médicaments pour l'hôpital universitaire de Lattaquié, a précisé le directeur du Conseil des Droits de l'Homme auprès du Kremlin, Mikhaïl Fedotov, dans une déclaration citée par l'agence Interfax. «Nous avons espéré un miracle jusqu'au bout», a-t-il déclaré, rappelant qu'elle était «aimée de tous». Les chaînes publiques de télévision Pervy Kanal, NTV et Zvezda ont indiqué avoir chacune trois de employés à bord de l'avion. Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a déclaré aux agences russes que le

président Vladimir Poutine avait été informé de la situation et qu'il était tenu au courant de l'évolution des recherches.

#### Trop tôt

«Il est trop tôt pour dire quoi que ce soit. Le président attend que la situation s'éclaircisse», a déclaré M. Peskov, cité par les agences russes, ajoutant que le Président Poutine était en contact constant avec le ministre de la Défense, Sergueï Choïgou. Une enquête a été ouverte pour déterminer si des manquements aux règles de sécurité aérienne sont à l'origine de l'accident, a indiqué le Comité d'enquête russe, organisme chargé des principales affaires. Les enquêteurs interrogent actuellement le personnel technique chargé de préparer le décollage de l'appareil, a-t-on précisé de même source. Le ministère de la Défense a dépêché sur place une commission dirigée par un ministre adjoint, Pavel Popov, selon son porte-parole.

## Nigeria L'armée nigérienne annonce la prise d'un camp stratégique de Boko Haram

L'armée nigérienne s'est emparée d'un camp qui constituait la dernière enclave de Boko Haram dans son bastion de la forêt de Sambisa, dans le Nord-Est du Nigeria, a annoncé, samedi, le Président Muhammadu Buhari. «J'ai été informé par le chef d'état-major que le camp était tombé à 13h35 le vendredi 23 décembre, et que les terroristes avaient pris la fuite et n'avaient plus aucun endroit où se cacher», a déclaré le chef de l'Etat nigérian. Selon Muhammadu Buhari, la capture du «camp zéro» marque «l'écrasement final des terroristes de Boko Haram dans leur ultime enclave de la forêt de Sambisa». Les exactions imputées à Boko Haram, qui a pris les armes en 2009 pour instaurer un califat et y appliquer la charia,

ont fait 15 000 morts et 2,4 millions de déplacés au Nigeria, au Cameroun, au Niger et au Tchad.

La secte islamiste, qui a un moment contrôlé une zone du nord-est du Nigeria aussi vaste que la Belgique, s'est repliée dans la forêt de Sambisa face à l'offensive lancée il y a un an par les troupes nigériennes et celles des pays voisins. L'armée nigérienne a lancé il y a plusieurs semaines une vaste offensive dans cette ancienne réserve animalière coloniale située dans l'Etat de Borno. Le porte-parole de l'armée Sani Usman s'est déclaré «heureux et fier de la tâche accomplie», sans donner de détails de l'opération. Ces derniers jours, les militaires ont prévenu que les insurgés fuyaient la forêt et exhorté la popu-

lation des environs à se montrer vigilante. Bien que cantonné dans la forêt de Sambisa, le groupe djihadiste n'en continue pas moins à mener des attaques suicide dans le Nord-Est du Nigeria ainsi qu'au Niger et au Cameroun. Boko Haram a prêté allégeance à l'organisation Etat islamique l'an dernier mais des signes de dissension internes sont apparus en août dernier quand l'EI a annoncé que la secte nigérienne avait un nouveau chef, Abou Moussab al Barnawi. Le chef historique de Boko Haram, Abubakar Shekau, est apparu par la suite en septembre dans une vidéo. D'après les spécialistes, la faction de Shekau est basée dans la forêt de Sambisa tandis que le groupe fidèle à Barnawi opère dans la région du lac Tchad.

## Mexique L'explosion de feux d'artifice a fait 36 morts

Le bilan de l'explosion survenue mardi au Mexique sur le plus grand marché de feux d'artifice du pays près de Mexico s'est alourdi à 36 morts, a-t-on appris samedi de source hospitalière. Une femme de 39 ans, grièvement brûlée, a succombé à ses blessures, a-t-on précisé de même source. Au total 26 personnes sont décédées au moment de l'explo-

sion sur ce marché de Tultepec, au nord de Mexico, et dix autres à l'hôpital. La tragédie s'est déroulée mardi après-midi sur ce marché spécialisé dans les produits pyrotechniques qui accueillait de nombreux visiteurs à l'approche des fêtes de fin d'année. Pour une raison encore inconnue, une série d'explosions en chaîne s'est déclenchée, dévas-

tant les nombreux étals et faisant presque totalement disparaître ce marché. En septembre 2005, le lieu avait déjà été totalement détruit par un incendie provoqué par l'explosion de feux d'artifice à l'occasion de la fête nationale d'indépendance. L'année suivante, un autre incendie avait détruit plus de 200 stands, sans faire de victimes.

### Birmanie Plus de 10 000 déplacés internes rentrent chez eux

Pas moins de 10 248 déplacés internes sont rentrés à Mongko dans l'Etat de Shan (nord de la Birmanie), à la suite du retour de la stabilité dans la région, a rapporté, hier, l'agence de presse de Birmanie. Les forces gouvernementales birmanes ont déclaré avoir repris le contrôle de Mongko après deux semaines de combats ce mois-ci avec une coalition de trois groupes armés non signataires de l'Accord de cessez-le-feu national, à savoir l'Armée pour l'indépendance kachin (KIA), l'Armée de libération nationale Ta'ang (TNLA) et l'Armée de l'alliance démocratique nationale de Birmanie (MNDAA, Kokang). Les 2 260 familles déplacées étaient originaires d'environ 200 bourgs et villages. Les forces gouvernementales ont repris le contrôle de la ville le 4 décembre et depuis le 9 décembre, les déplacés internes, qui ont fui leur maison à cause du conflit, ont commencé à retourner chez eux, où les autorités locales les ont pris en charge.

### Arabie saoudite Un soldat saoudien tué par des tirs provenant «d'éléments Houthis en territoire yémenite»

Un soldat saoudien a été mortellement blessé dans un échange de tirs provenant «d'éléments Houthis en territoire yémenite», a annoncé le ministère saoudien de l'Intérieur. Un poste frontalier a été la cible de tirs ce samedi provenant «d'éléments Houthis en territoire yémenite», a indiqué un porte-parole, ajoutant qu'un soldat saoudien a été blessé dans l'échange de tirs qui a suivi et qu'il a succombé avant d'arriver à l'hôpital. Depuis mars 2015, Ryadh est à la tête d'une coalition arabe qui combat le mouvement armé des Houthis, maîtres de la capitale Sanaâ et du nord du Yémen, frontalier de l'Arabie saoudite. Par ailleurs, cinq Houthis ont été tués dans un raid de la coalition arabe qui a visé leur véhicule à Bayhan, dans la province de Chabwa (sud du Yémen), selon un responsable militaire. Ailleurs à Chabwa, trois hommes armés d'une tribu locale ont été tués dans une embuscade tendue par des éléments d'Al Qaïda, ont indiqué des sources de sécurité.

## Résolution sur les colonies israéliennes L'abstention de Washington reflète la relation tendue Obama-Netanyahu

La position prise, vendredi, par les Etats-Unis, de ne pas exercer leur droit de veto sur une résolution exigeant l'arrêt des activités de colonisation israélienne en Palestine, reflétait les relations difficiles entre le Président Obama et le chef du gouvernement israélien Benjamin Netanyahu, a estimé, avant-hier, la presse américaine.

«**L**a décision de la Maison-Blanche de rompre avec une politique américaine qui dure depuis des décennies et de permettre au Conseil de sécurité des Nations unies de condamner les colonies israéliennes est le point culminant de plusieurs années de relations tendues entre le Président Obama et le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu», écrit le quotidien *The Hil*. La gazette du Congrès relève que cette décision pourrait mener à une bataille au sein du Congrès, contrôlé par les républicains, pour réduire les financements américains à l'Organisation onusienne. Et rappelle, à ce titre, la déclaration de Trump juste après l'adoption de la résolution dans laquelle il a promis d'apporter des changements à la position des Etats-Unis à l'égard de l'ONU. La décision pourrait également inciter le président élu, Donald Trump, à «prôner une ligne dure à l'encontre des Palestiniens», contredisant l'approche du président sortant Barack Obama qui, dans une dernière action pour imposer sa vision pour un accord de paix au Moyen-Orient a décidé ce vendredi de ne pas s'opposer à la résolution, enchaîne le quotidien. Dans une rare prise de position pour un président élu, Trump a demandé jeudi à l'administration Obama d'user de son droit de veto pour rejeter le projet de résolution présenté par l'Egypte au nom des pays arabes. «Pour Obama et Netanyahu : Le clash final après des années de conflit», titre *Le New York Times* pour illustrer les relations tumultueuses entre les deux hommes. «La décision d'Obama de ne pas bloquer ce vendredi une résolution du Conseil de sécurité condam-



nant les colonies israéliennes a mis au jour tous les griefs nourris par les deux hommes depuis leur prise de fonction en 2009», explique le quotidien américain. *Le New York Times* souligne que l'adoption d'un texte défavorable à l'allié historique de Washington «était pour Obama le résultat inévitable de l'obstination de Netanyahu à maintenir ses politiques (de colonisation) en défiant la communauté internationale». En réalité «les deux parties cachent mal leur mépris mutuel», ajoute *Le New York Times* en précisant que «la partie israélienne a décidé de contacter le successeur d'Obama quand elle a conclu que le président sortant n'allait pas empêcher l'adoption de la résolution». *Le New York Times* relève que la relation Obama-Netanyahu a été marquée par une «succession de conflits qui reflètent les différends personnels, mais aussi des divergences politiques entre les deux pays». Le quotidien rappelle que l'annonce de la construction d'une nouvelle colonie à Al Qods occupé, alors que le vice-président américain, Joseph Biden effectuait une visite à Israël a provoqué la colère d'Obama. «L'abstention des Etats-Unis ce vendredi a été un reproche rare à Israël, et reflète la frustration croissante de l'administration Obama à l'égard de l'augmentation du nombre des

colonies que les Etats-Unis considèrent comme un obstacle à la paix», a, de son côté, écrit *Le Washington Post*. «La décision d'Obama de ne pas opposer son veto est une déclaration symbolique de mécontentement et d'exaspération de dernière minute (qui veut dire) que le moment est venu» pour la solution à deux Etats. Ce faisant, l'administration Obama a défié Trump qui a appelé à l'exercice du droit de veto pour empêcher l'adoption de la résolution, souligne *Le Washington Post*. La Maison a réagi ce vendredi à cette adoption en affirmant que l'expansion rapide des activités de colonisation sous le gouvernement Netanyahu «mettait en péril la possibilité d'un futur accord de paix». «Nous ne pouvons pas, en bonne conscience, opposer notre veto à une résolution qui exprime des inquiétudes au sujet des tendances qui érodent les fondements d'une solution à deux Etats», a déclaré à la presse Ben Rhodes, le conseiller adjoint à la sécurité nationale. Netanyahu «n'a qu'à se blâmer lui-même», a-t-il dit car, selon lui, il n'a pas pris en compte les avertissements répétés des Etats-Unis qui l'avaient mis en garde contre les conséquences de l'augmentation des activités de colonisation ayant conduit à une plus grande pression de la communauté internationale.

### Syrie

## Douze membres de Daech tués

12 éléments du groupe terroriste Daech ont été tués, avant-hier à Al Bab dans le cadre de l'opération Bouclier de l'Euphrate menée dans le Nord de la Syrie, a annoncé, hier l'état-major de l'armée (TSK). Un total de 140 cibles du groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) ont été pilonnés par les forces armées turques dont 134 par l'artillerie ayant fait trois tués et six autres cibles visées par les avions de chasse et ayant éliminé neuf éléments, a ajouté la même source. Deux combattants de l'Armée syrienne libre (ASL) ont péri dans les com-

bats contre les terroristes. Soixante-huit éléments du groupe terroriste Daech ont été neutralisés vendredi à Al Bab, a indiqué, la veille, la TSK. Le Bouclier de l'Euphrate a été lancé par les forces turques, le 24 août dernier, en soutien aux combattants de l'ASL afin de nettoyer le long des frontières turco-syriennes de Daech et de la milice YPG, considérée par la Turquie comme une ramification du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) interdit en Turquie. Après s'être emparé le 16 octobre dernier de la ville de Dabiq, les

combattants de l'ASL encerclent totalement Al Bab et s'appêtent à lancer l'assaut final contre cette ville. Al Bab occupe le flanc sud de la zone tampon d'environ 5 mille km<sup>2</sup> qu'Ankara souhaite créer sur 48 km en profondeur en territoire syrien, une profondeur suffisante pour des frappes d'obus turcs «Firtina» dont la portée est de 50 km. Ankara exige le retrait de la milice kurde, soutenue par Washington, à l'Est de l'Euphrate afin qu'elle ne fasse pas la jonction entre les cantons sous son contrôle entre la rive orientale du fleuve et Afrin (Ouest).

### Japon

## Des milliers de passagers bloqués par la neige

La neige a sérieusement perturbé les liaisons ferroviaires et aériennes ce week-end dans le Nord du Japon, où des milliers de passagers se sont retrouvés bloqués, ont rapporté des médias, hier. D'après l'agence météorologique japonaise, près d'un mètre de neige est tombé vendredi à Sapporo, sur l'île Hokkaido, soit la plus importante chute de neige en un demi-siècle. La neige a recouvert les pistes de l'aéroport de New Chitose, la principale portée d'entrée

d'Hokkaido, et des centaines de vols ont été annulés. Environ 2500 personnes ont été contraintes de passer la nuit de jeudi à vendredi à l'aéroport, 6000 la nuit suivante et 2600 celle d'après, selon un responsable de la sécurité de New Chitose. La situation était d'autant plus difficile que les vols étaient pour la plupart complets en cette période de fêtes, a rapporté la chaîne *NHK*. Selon la presse locale, plus de 280 vols au départ et à l'arrivée de New Chitose

ont été annulés pour la seule journée de vendredi. Des centaines de liaisons ferroviaires ont également été suspendues au cours du week-end. La météo s'est cependant améliorée, hier, et la plupart des passagers bloqués à l'aéroport pourront partir dans la journée, selon le responsable. Hokkaido est réputée pour ses montagnes et sa neige puissante, et attire de nombreux adeptes du ski venus du reste du Japon, mais aussi d'Australie et de Chine.

# 25<sup>e</sup> édition de la Foire de la production algérienne Condor y prend part

Condor, le leader algérien des produits électroniques, électroménagers et multimédias, participe à la 25<sup>e</sup> édition de la Foire de la production algérienne, du 21 au 27 décembre 2016 au Salon des expositions, aux Pins Maritimes (SAFEX). En marge de sa participation, l'équipe de Condor à sa tête Bouderbala, directeur régional de cette marque a tenu à dresser un bilan de plan d'action de ce producteur national. Devant un parterre de journalistes, ce responsable a expliqué les ambitions illimitées de Condor, notamment en matière d'exportation. «Condor Electronics n'est pas juste un exemple de réussite et de succès, à travers ses réalisations et ses performances, elle est aussi le modèle par excellence de la compagnie qui marque son époque par son innovation et son avant-gardisme. Avec des articles à la pointe de la technologie, certifiée aux normes de qualité et de sécurité les plus strictes. Grâce à Condor, le produit «Made In Algeria» devient une référence dans le marché. Lors de ce point de presse, Guesiouer Salim, responsable marketing produits IT et Mobile chez Condor, a annoncé la participation de la marque au Mobile World Congress (MWC 2017) qui se tiendra fin février prochain à Barcelone. Il s'agira d'une deuxième participation au MWC. Rappelons que Condor a renforcé ses participations aux salons et foires au niveau international. Par ailleurs, le conférencier a également annoncé que Condor est le leader incontesté du marché de la téléphonie mobile en Algérie avec une part de 40%. En effet, pas moins de 7 millions de

smartphones ont été commercialisés depuis 2013 à ce jour et un million de tablettes vendues, pour une capacité de production affichée à 12 millions de téléphones. Dans ce sillage, le conférencier s'est longuement étalé sur le produit phare de cet année. Il s'agit de la Condor Allure A8, qui est un Smartphone alliant puissance et élégance, au design métallique robuste, doté d'un écran 5.5 «full HD et idéal pour les amateurs de selfies», avec la particularité d'une caméra frontale de 8 MP et lentille 5P (moins de distorsion) et un selfie flash permettant de capturer des selfies illuminés même, dans un cadre nocturne, la caméra principale a une résolution de 13 MP. Lancé, en novembre dernier, il a connu un franc succès, puisqu'il s'est vendu à 40 000 pièces en seulement une semaine. Condor Electronics ne veut pas être seulement un label marchand, mais un opérateur, voire «un compagnon du quotidien des Algériens, qui propose confort et accessibilité». Avec des articles à la pointe de la technologie, certifiés aux normes de qualité et de sécurité les plus strictes, Condor veut devenir une référence sur le marché. Par la même occasion, Condor a lancé la KIDS WATCH. Il s'agit d'une montre révolutionnaire dédiée aux enfants et non moins indispensable pour tous les parents, préoccupés par la sécurité de leurs enfants. Avec cette montre connectée spécialement étudiée et adaptée aux enfants, les parents pourront suivre à tout moment, leurs enfants et leurs déplacements en temps réel. Conçue à base de matériaux souples et anti-bactériens avec un écran LED et tactile,



cette montre intelligente destinée aux enfants tout autant qu'aux parents a un mode de fonctionnement très simple. En effet, à l'aide d'une carte nano SIM et Grâce à un système de géo-localisation intégré, le parent pourra suivre à partir de son Smartphone l'emplacement de son enfant en temps réel, en téléchargeant gratuitement, sur Google Play, l'application adaptée. En plus de la géo-localisation, la kidswatch permet à l'enfant d'échanger des messages vocaux, des signaux SOS mais aussi d'établir des appels bidirectionnels avec ses parents, ces derniers pourront paramétrer une zone de sécurité à l'avance telle que l'école ou la maison. Dans le cas où l'enfant franchit les limites de la zone indiquée, ou que la montre est enlevée du bras de l'enfant, une alerte se déclenchera automatiquement sur le Smartphone du parent. Aussi, la Kids Watch dispose d'un capteur Wifi, mais également d'un mode d'accompagnement bluetooth, qui

permet de garder son enfant à proximité. En cas de soucis, l'enfant peut appuyer sur le bouton rouge SOS et appeler les trois premiers numéros enregistrés. La «kids Watch» est étanche et équipée d'un compteur de pas en temps réel, incitant l'enfant à faire du sport et permettant de mesurer l'activité physique de l'enfant ainsi que son parcours. Enfin, la «kids Watch» est la solution pour la sécurité de l'enfant et la tranquillité des parents, elle existe en trois couleurs : Orange, Rose et Bleu, proposée au prix de 11.300 DA. Dans ce sens, Condor Electronics fait état de grandes ambitions pour l'export, avec un objectif de 50% du chiffre d'affaires en provenance des exportations. Toujours engagée et citoyenne, Condor exprime aujourd'hui sa volonté de promouvoir le savoir-faire algérien et de mettre l'entreprise algérienne au cœur d'une dynamique économique internationale.

Hanane A.

## Santé L'Institut Pasteur confirme la disponibilité de l'ensemble des vaccins

L'Institut Pasteur d'Algérie a confirmé, ce dimanche, la disponibilité de l'ensemble des vaccins, soulignant que sa direction commerciale demeurera «opérationnelle» durant la période d'inventaire de fin d'année pour approvisionner les structures de santé. «L'Institut Pasteur d'Algérie confirme la disponibilité de l'ensemble des vaccins du programme élargi (PEV) de vaccination comme ceux hors programme élargi de vaccination (hors PEV) à l'instar du vaccin anti-méningococcique ACWY 135 destiné aux pèlerins», rassure l'Institut Pasteur dans un communiqué.

### Publicité

## République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION  
DE LA WILAYA DE TAMANRASSET

CENTRE VILLE B.P N°237 TAMANRASSET

M.F N° : 099011019011537

# AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°16/2016

La Direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Tamanrasset, lance un avis d'appel d'offres ouvert pour /  
**Complément des Travaux d'aménagement extérieur à K'sar Laarab et K'SAR EL M'rabitine à In Salah.**

Les entreprises qualifiées en bâtiment activité primaire ou secondaire et intéressées par le présent appel d'offres devront retirer les cahiers des charges auprès de la DUAC (bureau du contentieux) contre reçu délivré auprès du centre des études et de réalisation urbaine **URBA Blida** contre la somme de (2.000, 00 DA) sis à : Centre ville, Tamanrasset.

Les offres accompagnées des pièces ci-dessous, indiquées dans le cahier des charges doivent être déposées au **Secrétariat** de la Direction de l'urbanisme et de la construction. Et présentées **en trois enveloppes** comportant **l'offre (A) dossier de candidature, l'offre (B) technique** et **l'offre (C) financière** sur lesquelles sera indiqué le nom et la qualité du soumissionnaire.

Ces enveloppes seront introduites dans un pli anonyme, ne portant que la mention suivante :

«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Appel d'offres national ouvert N° : 16/2016

Complément des Travaux d'aménagement extérieur à K'sar Laarab et K'sar El M'rabitine à In Salah.

Les offres accompagnées des pièces suivantes :

- Déclaration de soumission ;
- Déclaration de candidature ;
- Déclaration à souscrire ;
- Déclaration de probité ;
- Bordereau des prix unitaires ;
- Devis estimatif et quantitatif ;
- Délégation de signature ;
- Pièces fiscale et parafiscale ;
- Registre du commerce ;
- Le planning général de réalisation des travaux ;
- Casier judiciaire du gérant ;
- Certificat de qualification et de classification professionnelle ;
- Attestations de mise à jour vis-à-vis CNAS, CASNOS, CACOBATPH ;
- Bilan comptable des deux dernières années.

Seront déposées au secrétariat de la Direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Tamanrasset, dans une durée de **vingt-et-un** jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres au Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) et / ou dans la presse nationale.

La date limite de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de durée de préparation des offres ..... à (14<sup>h</sup>00).

L'ouverture des plis sera le même jour à (14h30) en séance publique. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 111 jours ajoutés à la durée de préparation des offres à compter de la date limite de dépôt des offres.



## NUMEROS UTILES

### Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

### Ugences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers :	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

### Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Béni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraine :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- CPMC :	021 23 66 66

### Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

### Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

### Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

### Services

- Algérie Télécom :	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / réveil :	19
- Télégramme :	13

### Hôtels d'Alger

- Hôtel El Djazaïr :	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi :	021 74 82 52
- Hôtel Hilton :	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton :	021 37 77 77
- Hôtel Mercure :	021 24 59 70
- Hôtel Ibis :	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier :	021 73 65 06
- Hôtel Safir :	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh :	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran :	021 32 00 00

### Hôtel à Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja :	0795 22 65 77
--------------------------	---------------

### Hôtel à Béjaïa

- Hôtel les Hammadites :	0776 88 22 38
--------------------------	---------------

08h00 : Bonjour d'Algérie	14h10 : Chitaa Bared	19h25 : Algérie, génies des lieux
09h30 : Edhikra El Akhira	14h45 : Aila Hayla	20h00 : Infos en Arabe
10h00 : Moudoun Mina El Aalem	15h40 : Police Zola	20h45 : Questions d'actu
10h30 : Panchel El Mouhib	16h10 : Hyet Oua Aachra	21h45 : Musulmans
11h00 : Canal foot	16h50 : 52 chrono	au pays de Mozart
12h00 : Infos en français	18h00 : Infos en amazigh	22h50 : Festival
12h25 : Santé mag	18h25 : Familetna	de la musique andalouse
12h45 : GENERAL HOSPITAL	19h00 : Infos en Français	00h00 : Infos en Français



### TF1

20h45 : Nos chers voisins



Problèmes de famille ou d'éducation, justice, religion, politique : la vie des voisins rebondit sur les sujets de société de manière drôle, cocasse ou touchante.

### france 2

21h00 : Sherlock

A Londres, en 1895, l'inspecteur de Scotland Yard, Lestrade, recourt aux services de Sherlock Holmes pour l'aider sur une affaire qui le laisse perplexe : le suicide d'une femme mariée, Emelia Ricoletti, revenue d'entre les morts pour assassiner son mari. Peu de temps après, Sherlock accueille Lady Carmichael, venue lui demander de protéger son mari, qui a reçu une lettre de menace.



### france 3

20h25 : Plus belle la vie



Abdel doit faire face à un nouveau danger. Valentin voit se dessiner un nouvel univers d'inspiration. De son côté, Baptiste fait une rencontre inhabituelle...

22h40 : C dans l'air



Importance, en permettant aux téléspectateurs d'intervenir dans le débat ou de poser des questions par SMS ou Internet.

Pour cette semaine de fêtes, Caroline Roux prend le relais de Bruce Toussaint et, en compagnie de quatre experts, donne les clés pour comprendre dans sa globalité un événement ou un sujet de première



### arte

20h50 : La chute de l'Empire romain

En l'an 180 après Jésus-Christ, l'empereur romain Marc Aurèle, souverain sage et bienveillant, envisage de transmettre le pouvoir au valeureux général Livius, le fiancé de sa fille Lucilla, plutôt qu'à son fils fantasque et tyrannique Commodus. Mais sa mort soudaine laisse le champ libre à son héritier légitime, qui s'empresse d'éloigner le trop intègre Livius. Bientôt le nouvel empereur précipite Rome dans la barbarie.



### 6

22h45 : Sur la terre des dinosaures

Ricky accompagne son oncle lors d'une randonnée en forêt. Là, un oiseau commence à lui raconter l'histoire de Patchi, un petit dinosaure ayant vécu 70 millions d'années auparavant. Plus petit que ses frères, il a du mal à se faire respecter. Lors de sa première migration vers le Sud, la famille se trouve pris au piège entre une forêt en feu et de terribles prédateurs. Cachés sous un arbre, Patchi assiste avec son frère Roch à la mort de leur père. Le lendemain, les deux jeunes dinosaures rejoignent un autre troupeau. Mais ils sont attaqués par des gorgosaures.



### CANAL+

22h40 : Workinggirls à l'hôpital



décident de profiter de la vie jusqu'au bout en multipliant les bêtises et les abus de substances illicites. De son côté, Déborah séduit un homme atteint de la maladie d'Alzheimer.

Après avoir joué avec le scanner, les médecins découvrent que l'une des deux Sophie souffre d'une grave maladie. La tristesse passée, les deux amies

20h55 : Un incroyable talent

Depuis sa jeunesse, Paul Potts, doté d'une belle voix, chante dans le chœur municipal de la petite ville d'Angleterre où il vit. Timide, complexe et seulement soutenu par sa mère, Paul végète dans un emploi peu gratifiant. Sa vie change une première fois quand il rencontre enfin Julz, avec qui il communiquait par mail depuis un an. Encouragé par la jeune femme, il décide de participer à un concours de chant.



### AEROPORTS

- Houari Boumedién - Alger	021 50 91 91	- Rabeh Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Benbella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Setif	0651 88 73 66

### Agence de Voyage & de Tourisme

Centre Commercial Darich Frère - Rue de l'hôpital - Rouiba - Alger
☎ 023 860 838 ☎ 023 860 837 ☎ 0552 360 014 / 0555 677 703
✉ Principal: Ethaalibatravel@yahoo.fr / Billetterie: ets2013@live.fr / etsventes@gmail.com



### Hôtels du Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20	- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50	- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21	- Hôtel Le Caïd, Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27	- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33	- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

### Hôtels de l'Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

### Hôtels de l'Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

# Tennis Masters 2016 - (Seniors dames) Amira Benaïssa sacrée

La joueuse de tennis algérienne Amira Benaïssa, sociétaire de l'AS Sûreté nationale (ASSN), a remporté le Masters 2016 en battant Fatima Boukezzi, du GS Pétroliers, par deux sets à zéro, en finale disputée, ce samedi au Tennis Club de Sidi-Fredj (Alger). Benaïssa était la grande favorite de ce tournoi, en l'absence, notamment de la championne d'Afrique 2015 Inès Ibbou, et elle a confirmé les pronostics en dominant assez facilement Boukezzi (6-0, 6-2). Chez les messieurs, le Masters est encore au stade des demi-finales et pour lesquelles viennent de se qualifier Mohamed Hassan (AS Sûreté nationale), Yasri Hicham (RC Boumerdès), ainsi que Mohamed Amine Kerroum et Youcef Ghezal, tous les deux sociétaires du GS Pétroliers.

La première demi-finale opposera Mohamed Hassan à Hicham Yasri, alors que la seconde mettra aux prises les deux sociétaires du GSP, Youcef Ghezal et Mohamed Amine Kerroum. Les vainqueurs ont animé la finale, hier matin à partir de 10h00. Ce Masters 2016 devait réunir initialement les 16 meilleurs tennismen qualifiés du Circuit fédéral (8 messieurs et 8 dames), mais l'absence de certains clubs, notamment le NT Skikda, a limité la participation chez les dames à seulement quatre joueuses. Ainsi, contrairement aux messieurs qui comptaient deux poules de quatre tennismen chacune, les quatre dames ont été regroupées dans une poule unique. Il s'agit d'Amira Benaïssa et d'Amina Hassan, de l'AS Sûreté nationale, ainsi que de Fatima Boukezzi (GS Pétroliers) et Benhalima Sofia (Hydra AC). Chez les messieurs, la poule «A» était composée Ghezal Youcef et Akili Sid-Ali du GS Pétroliers, ainsi que de Mohamed Hassan (AS Sûreté nationale) et d'Aïssa Khelifa Amine (Haï Salem / Oran). La poule «B» quant à elle avait regroupé Kerroum Mohamed Amine (GS Pétroliers), Yasri Hicham (RC Boumerdès), Oueddane Ahmed (AS Sûreté nationale) et Habbouche Fazil (Hydra AC). La compétition devait débiter initialement le



jeudi 22 décembre, mais en raison des fortes pluies qui se sont abattues sur la capitale et ses environs, les organisateurs ont décidé de décaler son coup d'envoi de 24 heures, soit au

vendredi 23 décembre. Les deux tableaux de cette compétition, devant clôturer la saison sportive 2016, sont dirigés par le juge-arbitre Nassim Belazri.

## Equipe nationale de football féminin Chih : «L'objectif c'est la CAN 2018»



La sélection nationale féminine de football a entamé, ce samedi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), un stage de préparation, en prévision des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2018, qualificative au Mondial-2019. Le sélectionneur national, Azzeddine Chih a fait appel à 26 joueuses dont quelques nouvelles comme Loubna Adjaoud et Lila Benboudjemaâ (CFF Akbou). L'ossature de l'effectif est composée des éléments de l'Affak Relizane et du FC Constantine, avec six joueuses pour chaque club. «L'objectif reste les éliminatoires de la CAN-2018, prévue au Ghana et qualificative au Mondial-2019 programmé en

France. Nous avons décidé de commencer plus tôt pour nous donner le temps qu'il faut et préparer au mieux nos joueuses. Cela va nous permettre, aussi, de continuer à prospecter à travers le pays lors du championnat national pour, pourquoi pas, faire appel à d'autres éléments», a déclaré le sélectionneur national. Pour l'instant, le noyau de l'équipe nationale reste le même. «Les joueuses qui ont eu à jouer une coupe d'Afrique et plusieurs compétitions à caractère régional sont toujours là, mais cela ne nous empêche pas de renforcer le groupe avec de nouvelles éléments, capables d'apporter un plus à l'équipe», a indiqué Chih. «On a un

potentiel d'éléments qu'il faut faire travailler au maximum et cela va encourager les autres catégories à faire de même et prendre de l'assurance. Je continue avec la même politique qui veut que je donne la chance aux jeunes joueuses aux potentiels leur permettant de rejoindre l'équipe nationale, les mieux former et les préparer pour un travail intense», a expliqué le sélectionneur national qui demande de la patience «car le processus est long».

En plus de la catégorie seniors lancée depuis des années, la Fédération algérienne de football (FAF) essaye de toucher d'autres catégories (U14, U15, U17 et U19) afin d'avoir un bon groupe qui peut élargir l'horizon de la sélection féminine. «Nous avons décidé d'aller vers les jeunes catégories pour donner l'opportunité à toutes les joueuses de s'exprimer.

Et les différents festivals que la Ligue nationale de football féminin organise seront notre source de détection des athlètes qu'on pourra ensuite orienter vers les clubs pour une meilleure formation et plus de travail», a expliqué Chih, ajoutant que cette formation de joueuses doit être précédée par celle des entraîneurs pour pouvoir les prendre bien en charge.

## Ligue 2 Mobilis - JSM Béjaïa Herbache et Achiou arrivent, Atek et Hemiti libérés



La Direction de la JSM Béjaïa (Ligue 2 algérienne de football) a trouvé un accord avec les deux milieux de terrain Billel Herbache (ex-JS Kabylie) et Hocine Achiou (ex-RC Arbaâ) pour les recruter lors de cette période du mercato d'hiver, a annoncé le club, hier, sur son site officiel. Herbache, libéré par la JSK, signera son contrat dans les prochaines heures et sera suivi par l'ancien international Achiou (37 ans) «dont l'expérience sera d'un bon apport pour la JSMB», précise la même source. Hocine Achiou devait s'engager avec l'autre pensionnaire de la Ligue 2,

l'USM Blida, avant que les négociations n'échouent. Par ailleurs, le club a résilié, en concertation avec le staff technique, les contrats du milieu de terrain Abdelhak Atek et de l'attaquant Farès Hemiti. La JSMB, qui aspire à retrouver en fin de saison l'élite du football national, a bouclé la phase aller à la troisième place au classement avec 25 points, derrière le leader le Paradou AC (34 pts) et l'USM Blida (27 pts). La direction a confié la barre technique à Younès Ificen en remplacement d'El Hadi Khezzer, limogé durant ce mois de décembre.



## Coupe d'Algérie de saut d'obstacles Ali Boughrab de Blida et l'équipe de la Sûreté nationale remportent les trophées

Le cavalier Ali Boughrab du club équestre de Mitidja (Blida) en individuel et l'Association sportive de la Sûreté nationale par équipes ont remporté les trophées de la coupe d'Algérie de saut d'obstacles seniors, qui a pris fin ce samedi au centre équestre Tedlaouti-Abdelkader de Sayada (Mostaganem). Les deuxièmes et troisièmes places en individuel ont été décrochées par les cavaliers Nazim Sofiane du club équestre du Caroubier (Alger) et Izroug Zeghimi Ahmed du club équestre de Bordj El Kiffan (Alger) respectivement. Par équipes, les clubs hippiques de Zéralda (Alger) et Bordj El Kiffan (Alger) se sont classés 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Le programme de cette compétition ouverte à toutes les catégories et chevaux âgés de six ans et plus, a comporté quatre manches en individuel et par équipes sur des obstacles de 1,10 à 1,25 mètre. Pour rappel, cette manifestation de trois jours a regroupé 80 cavaliers et cavalières de 16 clubs. En marge de cette compétition, organisée par l'association «El Farès El Mostaghanemié en collaboration avec la Fédération équestre algérienne (FEA) et la Direction de la jeunesse et des sports, une exposition dédiée à la sellerie et aux harnais a été organisée.

## Championnat d'Algérie de Billard (seniors - messieurs) 16 joueurs engagés dans la 23<sup>e</sup> édition

La 23<sup>e</sup> édition du Championnat d'Algérie (seniors/messieurs) de billard se déroulera du 28 au 30 décembre à la salle El Ouazir d'El Achir (Bordj Bou-Arréridj), a-t-on appris, hier auprès des organisateurs. Seize joueurs de huit wilayas seront engagés dans cette compétition, organisée par la Fédération algérienne de rafla et billard (FARB) en clôture de son plan d'action pour l'année 2016. Il s'agit de Batna, Sétif, Constantine, Sidi Bel-Abbès, Mostaganem, Alger, Khenchela et Tébessa. Les participants à cette compétition seront répartis en deux poules de huit billardistes chacune.

## Football féminin (Développement) Oran hôte du premier festival

Quelque 200 jeunes filles, âgées entre 6 et 15 ans et issues de différents établissements scolaires de la wilaya d'Oran participent au festival lancé, hier, au stade Habib-Bouakel d'Oran, dans le cadre du développement du football féminin en Algérie, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). «Le festival d'Oran est le premier d'une longue série, prévue à travers tout le territoire national, dans le cadre d'un large programme de développement du football féminin en Algérie», a expliqué l'instance fédérale. Le prochain festival, prévu le mercredi 28 décembre 2016, sera accueilli par la wilaya de Ouargla. «Durant les vacances de printemps, ce sont Batna et Akbou qui seront l'hôte du festival avant de se déplacer à El Tarf, au début des vacances d'été», a encore annoncé la FAF. Ces festivals sont organisés par la Ligue nationale de football féminin, dans le cadre de la réalisation de l'accord conclu entre la Fédération algérienne de football et la Fédération algérienne de sport scolaire.

# Ligue1 Mobilis - (J 15) Première victoire à domicile de la JSK



La JS Kabylie a attendu l'ultime journée de la phase aller pour remporter sa première victoire à domicile de la saison et c'est le CR Belouizdad qui en a fait les frais, samedi à Tizi-Ouzou (1-0), au moment où le MO Béjaïa a enchaîné un 13<sup>e</sup> match sans succès, après sa défaite (1-0) chez le NA Hussein Dey, alors que le RC Relizane est allé ramener un bon nul (1-1) de chez le CA Batna.



Le but des Canaris a été inscrit par Mohamed El Hadi Boulaouidet, juste avant la fin de la première mi-temps, et ses coéquipiers ont fini le travail en défendant vigoureusement ce maigre acquis, jusqu'au coup de sifflet final. Un court, mais précieux succès, qui permet au club du Djurdjura de s'extirper provisoirement de la zone de relégation, pour rejoindre le CR Belouizdad, le CA Batna et le DRB Tadjenanet à la 10<sup>e</sup> place, ex-aequo avec 16 points chacun. A l'instar des Canaris, le NA Hussein Dey s'est contenté d'un seul but, signé Abdelghani Khiat à la 11<sup>e</sup> minute de jeu pour s'adjuger les trois points de la victoire contre le MO Béjaïa, et se hisser par la même occasion à la 7<sup>e</sup> place, ex-aequo avec l'USM Bel-Abbès, avec 21 unités. Les Crabes, eux, qui enchaînent leur 13<sup>e</sup> match consécutif sans la moindre victoire, toutes compétitions confondues, restent lanterne rouge et avec désormais cinq longueurs de retard sur l'avant-dernier, le RC Relizane, qui lui est allé chercher un bon nul au cours de cette 15<sup>e</sup> journée, de chez le CA Batna (1-1). Pourtant, c'est le club des Aurès qui a ouvert la marque à la 55<sup>e</sup> minute, par Attouche, mais à force d'insister, le RCR

a réussi à niveler la marque, par Benayed (79'). Une grosse désillusion pour le CAB, qui après cet échec à domicile reste dans la 2<sup>e</sup> partie du tableau, avec 16 points, alors qu'une victoire l'aurait mis dans une position plus confortable dans le milieu du classement. Jeudi et vendredi, en ouverture de cette dernière journée de la phase aller, ce sont majoritairement les clubs hôtes qui ont réussi les meilleures affaires, à commencer par le MC Oran, qui s'était emparé seul de la 2<sup>e</sup> place du classement général, en battant le CS Constantine (2-1). Les Sanafir étaient les premiers à ouvrir le score dans ce match, par Bezzaz (10<sup>e</sup>), mais la réaction des gars d'El Hamri a été quasi immédiate, puisque juste après l'égalisation de Bentiba, sur penalty (30<sup>e</sup>), Souibaâ a ajouté un deuxième but à la 35<sup>e</sup> minute, offrant ainsi une précieuse victoire à son équipe, qui termine la phase aller en dauphin, avec 28 points. Le club de l'Ouest profite de la défaite concédée par l'USM Alger (3<sup>e</sup>, 26 pts) jeudi sur le terrain de la JS Saoura (1-0) pour rester au contact du Doyen, vainqueur jeudi face à l'USM Bel-Abbes (3-1) et sacré champion d'hiver avec 30 points. De son côté, le CSC (14<sup>e</sup>, 14 pts) continue à broyer du noir et se retrouve dans une position de premier club reléguable, après la victoire de la JS Kabylie

contre le CR Belouizdad. La dernière victoire de la formation de «Cirta» remonte à la 7<sup>e</sup> journée en déplacement face au CRB (2-1). Depuis, le CSC a cumulé les faux-pas dont une élimination en 16<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie face à la JS Saoura (1-0). L'USM Harrach (9<sup>e</sup>, 19 pts) a été tenue en échec à domicile par le nouveau promu, l'Olympique de Médéa (4<sup>e</sup>, 25 pts), véritable révélation de cette première partie de saison. Il s'agit du septième match nul pour les Harrachis durant la phase aller, eux qui restent tout de même invaincus depuis la 9<sup>e</sup> journée de la compétition. Pour sa part, l'ES Sétif (5<sup>e</sup>, 25 pts) a peiné pour l'emporter à domicile face au DRB Tadjenanet (1-0) grâce à un but signé Akram Djahni (23<sup>e</sup>). L'Aigle noir est en train de suivre la cadence imposée par le peloton de tête et se place dans une position favorable pour essayer de reconquérir le titre de champion, perdu l'an dernier au profit de l'USMA. Le «Difaâ» (11<sup>e</sup>, 16 pts) est lui en baisse de régime par rapport au bon visage qu'il avait affiché l'an dernier pour sa première expérience parmi l'élite. Le DRBT accuse sérieusement le pas depuis quelques journées et se voit sérieusement menacé par un éventuel retour des mal-classés.

Bilel C.

## LFP

### Kerbadj : «Le CRB doit confier le dossier de Slimani à un avocat»



Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, s'est exprimé hier soir sur le plateau de l'ENTV, sur le cas Islam Slimani et sur le problème des indemnités de transfert et de formation que le CR Belouizdad n'a pas encore perçues ainsi que les premiers clubs du buteur des Verts, WB Aïn Benian et la JSM Chéraga. «Slimani était libre en été 2013. Il a été libéré par la chambre de résolution des litiges de la FAF. Le président du FC Nantes était au courant et le joueur peut en témoigner. J'ai demandé à Gana de se déplacer avec Slimani en France et il a refusé. Il m'a dit qu'il n'avait pas de visa. On

n'a pas trouvé d'accord avec le FC Nantes et il y a eu ce contact avec le Sporting Lisbonne. Il a négocié avec le Sporting en présence de son manager avant de regagner le pays. Le contrat a été signé ici à Alger.

La direction du CRB sait tout sur le contenu du contrat. Elle doit engager un avocat pour défendre sa cause et percevoir ses indemnités. Il ne faut pas rester les bras croisés et attendre à ce que ces clubs européens lui versent ces indemnités. L'ASO Chlef et Abdelkrim Medouar ont d'ailleurs bataillé pour avoir les indemnités du transfert de Soudani», a expliqué Mahfoud Kerbadj.

## Paradou AC

### Zetchi annonce le transfert de Mansouri au MC Alger

Le président du Paradou AC (Ligue 2 algérienne de football), Kheireddine Zetchi, a annoncé le transfert de son milieu offensif Zakaria Mansouri au MC Alger (Ligue 1) lors de l'actuel mercato d'hiver. «Nous avons trouvé un accord final avec le MCA pour le transfert de Mansouri cet hiver comme convenu initialement entre les deux parties», a affirmé le président du PAC sur les ondes de Radio El Bahdja. Pur produit de l'Académie JMG de Paradou, Mansouri (20 ans) a été prêté pour une saison au MCA, mais son dossier a été rejeté par la Ligue de football professionnel (LFP). Il

avait fini par réintégrer les rangs de son club d'origine. Le PAC avait prêté aussi trois autres joueurs, à savoir Douadji (ES Sétif), El Mouden (DRB Tadjenanet) et Benguit (USM Alger) qui ont été qualifiés au sein de leurs clubs respectifs, soit un de plus par rapport au nombre de prêts autorisés par la Fédération algérienne (FAF), d'où le refus de la LFP de qualifier Mansouri au Doyen qui a déposé en dernier son dossier. Mansouri serait d'un bon apport pour le MCA qui aspire à jouer sur les trois fronts : Championnat, Coupe d'Algérie et Coupe de la Confédération africaine.



## CA Batna Toufik Rouabah rend le tablier

La dernière journée de la phase aller du championnat de la Ligue 1 a fait une nouvelle victime parmi les entraîneurs. L'entraîneur du CA Batna, Toufik Rouabah, a annoncé sa démission après le nul concédé à domicile face à un concurrent direct dans la lutte pour le maintien parmi l'élite, le RC Relizane. Le CAB n'a plus gagné depuis la 11<sup>e</sup> journée et il a été éliminé en Coupe d'Algérie par l'USM Alger.

## NA Hussein Dey Mourad Satli recruté

Le NA Hussein Dey a recruté le défenseur franco-algérien Mourad Satli, qui reste sur une expérience compliquée avec le club belge du KV Mechelen. Satli, 26 ans, qui n'a disputé que 4 matches de Championnat avec le club malinois la saison dernière, s'est engagé pour 18 mois. Il était libre de tout contrat. Avant de se lier avec Malines, celui qui a évolué avec Strasbourg, a porté les couleurs des Francs Borains, du Sporting de Charleroi - club où il s'est affirmé - avant une expérience en Roumanie au Petrolul Ploiesti.

## Ligue 1 Mobilis Classement des buteurs Six joueurs terminent en tête la phase aller



Six joueurs ont terminé en tête du classement des meilleurs buteurs de la Ligue 1 Mobilis de football, avec six réalisations chacun, au terme de la 15<sup>e</sup> journée du championnat, la dernière de la phase aller. Il s'agit de Mohamed Amine Hamia (O. Médéa), Ahmed Messaâdia (MO Béjaïa), Rabie Meftah (USM Alger), Youcef Chibane (DRB Tadjenanet), Mourad Benayad (RC Relizane) et Sofiane Balegh (USM Bel-Abbès). De ces joueurs, seul Benayad a fait parler la poudre lors de cette 15<sup>e</sup> journée en inscrivant l'unique but de son équipe lors du match nul décroché sur le terrain du CA Batna (1-1). De son côté, Mohamed Amine Hamia, qui a mené seul le bal pendant plusieurs semaines, est resté muet au cours des quatre dernières journées. Ces six joueurs sont talonnés de près par une «meute» avec cinq banderilles à l'image de Rachid Nadji (ES Sétif), Mourad Meghni (CS Constantine), Ghislain Guessan (USM Alger), Mohamed Hicham Chérif (MC Oran) et Hamza Zaïdi (JS Saoura).

## Football 80 nouveaux candidats à l'obtention de la licence CAF «A»

Quatre-vingts techniciens sont concernés par un stage de régularisation, prévu du 28 au 31 décembre 2016 à l'INFS/STS d'Aïn Bénian (Alger), pour l'obtention de la licence CAF «A», a indiqué, ce dimanche, la Fédération algérienne de football (FAF). «Ce stage est ouvert uniquement aux techniciens disposant déjà de la licence CAF B, ainsi qu'un des diplômes suivants : technicien supérieur en sport, conseiller en football ou titulaire du 3<sup>e</sup> degré en football», a précisé l'instance fédérale.



## Bilan de l'aller de la Ligue 1 Mobilis Le MCA champion d'hiver, Médéa la révélation

Le rideau est tombé samedi sur la phase aller du championnat de Ligue 1 Mobilis de football avec une domination du MC Alger, champion d'hiver, alors que la palme de la révélation de cette première partie de la saison revient au promu l'Olympique Médéa, 4<sup>e</sup> au classement en compagnie de l'ES Sétif.

Avec un bilan de 9 victoires, 3 nuls et 3 défaites, le MCA a récolté 30 points en 15 matchs, avec 15 buts inscrits et 9 encaissés (meilleure défense en compagnie du MC Oran, ndlr). Après un début de saison mi-figue mi-raison, le club algérois est passé à la vitesse supérieure, notamment depuis l'arrivée à la barre technique de Kamel Mouassa. Le champion sortant, l'USM Alger, a terminé sur le podium (3<sup>e</sup>, 26 pts), faisant preuve d'une fébrilité inexplicable en dehors de ses bases en concédant quatre défaites. A ce rythme, les gars de Soustara auront du mal à conserver leur couronne, à moins d'un retournement de situation lors de la phase retour de la compétition. Le MC Oran, qui a terminé en dauphin à deux longueurs du leader, semble retrouver ses sensations après avoir longtemps flirté avec la relégation lors des dernières saisons. Avec une seule défaite seulement, le club oranais a confirmé ses ambitions pour cette saison et se positionne d'ores et déjà comme un sérieux candidat pour décrocher un titre qui fuit ses étals depuis 1993. Le nouveau promu Médéa a forcé l'admiration sous la houlette de l'entraîneur Sid-Ahmed Slimani, en terminant à la 4<sup>e</sup> place du classement en compagnie de l'Entente (25 points). Les gars du Titteri, avec des joueurs inconnus au bataillon, ont réussi à bousculer la hiérarchie et ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin. Le club sétifien, quant à lui, a réussi à revenir lors des derniers matchs de la phase aller pour se positionner au pied du podium, faisant mieux que l'exercice dernier à ce stade de la compétition quand il avait terminé à la 9<sup>e</sup> position. Les Sétifiens aspirent à reconquérir un titre perdu la saison dernière au profit de l'USMA. La JS Saoura (6<sup>e</sup>, 22 pts) est en train de suivre la cadence imposée par le peloton de tête et ambitionne de terminer sur le podium comme ce fut le cas lors du dernier exercice avec cette place de vice-champion d'Algérie. Les gars de Béchar (6 victoires, 4 nuls et 5 défaites) ont confirmé



leur suprématie dans leur antre du 20-Août-1955 qui reste une citadelle infranchissable depuis janvier 2015. La dernière victime n'est autre que l'USM Alger qui a laissé des plumes jeudi (1-0).

### JSK, CRB, CSC : les déceptions

Côté déceptions, trois clubs et non des moindres ont peiné lors de cette phase aller. Il s'agit du CR Belouizdad, de la JS Kabylie et du CS Constantine. Le Chabab (10<sup>e</sup>, 16 pts) ne s'est réveillé qu'avec l'arrivée de l'entraîneur marocain Badou Zaki qui a trouvé une équipe relévable livrée à une crise administrative ayant engendré le départ du président Réda Malek. Ayant pris en main le CRB à la 10<sup>e</sup> journée, Badou Zaki a réussi à mener le club à de bons résultats jusqu'à concéder sa première défaite depuis son arrivée samedi en déplacement face à la JS Kabylie (1-0). La JSK (10<sup>e</sup>, 16 pts) a dû, elle, attendre la 15<sup>e</sup> journée pour enregistrer sa première victoire à domicile. Le club le plus titré en Algérie reste sérieusement menacé par le spectre de la relégation et les «stats» ne sont pas en sa faveur (9 buts marqués et 13 encaissés). Le CSC a fait les frais d'une instabilité administrative et technique avec pas moins de 3 entraîneurs consommés: Didier Gomes, Karim Khouda et Portugal Viccaro. Malgré des moyens financiers jugés colossaux mis par le propriétaire, l'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP) à la disposition du CSC, le parcours de ce dernier en championnat est loin de justifier ces dépenses. La lanterne rouge du championnat, le MO Béjaïa (8 points) a surpris plus d'un observateur en

réalisant une phase aller catastrophique, compromettant ses chances de maintien à moins d'un parcours de «champion» au retour. Les Crabes qui surfaient sur le plan continental avec une finale de coupe de la Confédération africaine perdue face au TP Mazembe, ont connu une chute libre en championnat qui pourrait être fatale pour le club de Yemma Gouraya. Le MOB est donc appelé à se révolter lors de la phase retour, lui qui n'a signé qu'une seule victoire jusqu'à maintenant (1-0 face au CR Belouizdad à domicile, ndlr). Les deux autres promus en Ligue 1, l'USM Bel-Abbès et le CA Batna, sont dans le ventre mou du classement (respectivement 7<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup>). Le RC Relizane, qui a débuté la saison avec un -6 suite aux sanctions infligées par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a réussi une belle «remontada» pour se retrouver avec 13 points au compteur mais toujours une place de relévable. La meilleure attaque est celle de l'USM Alger avec 23 réalisations alors que la plus mauvaise défense est celle du DRB Tadjenanet avec 20 buts encaissés. L'USMA a réussi à remporter sept de ses huit matchs disputés à domicile, ne concédant qu'une seule défaite lors du derby face à l'USM Harrach (2-0). La meilleure équipe en dehors de ses bases reste le MC Alger avec 11 points engrangés (3 victoires et 2 nuls). Au total, 245 buts ont été inscrits lors des 119 matchs disputés jusqu'à maintenant, soit une moyenne de 2,05 buts par rencontre, mais avec un match en retard à disputer mardi entre le MO Béjaïa et le CA Batna.

Bessa N.

FC Porto

### La Juve suit le dossier Brahimi

L'avenir de Yacine Brahimi avec son club du FC Porto continue de faire couler beaucoup d'encre. En effet, le joueur en question ne sait toujours pas s'il va rester ou non en Liga ZON Sagres. Alors qu'il va prendre part à la prochaine CAN qui aura lieu au Gabon dès janvier prochain, le joueur en question est convoité par plusieurs clubs européens qui veulent s'attacher ses services dès cet hiver. Et le moins que l'on puisse dire est que des grands clubs du vieux continent seraient intéressés par le recrutement de l'ancien joueur de Grenade. Parmi ces clubs on retrouve le champion en titre de la Série A, la Juventus. Selon le site italien, TuttoMercato, les dirigeants de la Vieille Dame suivent avec beaucoup d'attention l'évolution du dossier Brahimi et espèrent l'enrôler cet hiver.

SC Naples

### Ghoulam intéresse le Bayern Munich et le Real Madrid

Le latéral gauche de la sélection algérienne, Faouzi Ghoulam, intéresse deux cadors du Vieux Continent, le Bayern Munich et le Real Madrid, d'après Eurosport et plusieurs sites italiens. Agé de 25 ans, Ghoulam a fait d'énormes progrès depuis qu'il a rejoint le club italien de Naples en janvier 2014. Il est l'un des meilleurs joueurs à son poste sur le plan mondial. L'entraîneur du Real Madrid voit en lui le digne successeur du Brésilien Marcelo. Outre le Bayern et le Real, le leader actuel de la Premier League, Chelsea, est également intéressé par les services du latéral gauche des Verts qui n'a pas encore trouvé d'accord avec la direction de Naples pour la prolongation de son contrat.

RSC Anderlecht

### Hanni : «Un très grand honneur de jouer avec l'Algérie»

Hier, se déroulait la traditionnelle conférence de presse au cours de laquelle, le capitaine du RSC Anderlecht, Sofiane Hanni, était convié à répondre aux questions des journalistes pour la dernière fois de la phase aller. L'international algérien, présent hier au centre de Neerpede, a répondu à des questions sur le match face au KAA Gent (3-2), le futur déplacement à Charleroi et sa non-présélection pour la Coupe d'Afrique des Nations 2017. Entre-temps, la Fédération algérienne de football a corrigé son «erreur» ou «omission» et finalement, il est apparu qu'il était bien présélectionné pour la CAN-2017. «Ce matin (hier matin, ndlr), je n'étais pas repris et je le suis désormais. J'en suis très heureux, parce que j'estime que c'est un très grand honneur de pouvoir défendre les couleurs de l'Algérie», a réagi l'Algérien sur le site officiel de son équipe, à l'issue de cette sélection rocambolesque.

## CAN-2017

### Les Tunisiens dès demain en Espagne sans Akaïchi



La sélection tunisienne de football, l'un des adversaires de l'Algérie en Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon (14 janvier-5 février) se déplacera ce lundi en Espagne pour disputer deux matchs amicaux contre les sélections de Catalogne et du Pays basque. Le sélectionneur de la Tunisie, le Franco-Polonais Henri Kasperczak, a retenu 23 joueurs, mais ne pourra pas compter sur l'attaquant Ahmed Akaïchi, retenu par son club d'Ittihad Djeddah (Div. 1 saoudienne) qui aura à affronter mardi Al-Ahly en Coupe du Prince avant un match amical international face à l'Atlético Madrid, selon la presse locale

parue dimanche. Akaïchi rejoindra ses coéquipiers de la sélection tunisienne à leur retour d'Espagne et devrait être présent lors des deux dernières rencontres amicales face à l'Ouganda et l'Egypte en janvier. La Tunisie sera opposée à la sélection de Catalogne le 28 décembre puis à la sélection du Pays basque le 30 décembre. Outre l'Algérie, les Aigles de Carthage évolueront dans le groupe B de la CAN en compagnie également du Sénégal et du Zimbabwe. Les Tunisiens entameront le tournoi le 15 janvier face au Sénégal, avant de défier l'Algérie (19 janvier) puis le Zimbabwe (23 janvier).

## Commémoration

# Il y a une année disparaissait Hocine Aït Ahmed

Vendredi, le lieu-dit Tissirt N'Cheikh (près de Aïn El Hammam) a commencé déjà à être envahi, d'abord par des dizaines puis par des centaines de citoyens, venus des quatre coins d'Algérie, se recueillir sur la tombe de Hocine Aït Ahmed, une année, jour pour jour après son décès.

La majorité était certes constituée de militants et de sympathisants du Front des forces socialistes. Mais il y avait aussi des visiteurs anonymes qui sont venus juste à titre individuel pour s'incliner à la mémoire de Hocine Aït Ahmed, qui représente à leurs yeux, un symbole du combat démocratique en Algérie. Ce qui retenait l'attention hier, c'était le fait que les clivages politiques, voire politiques et les luttes intestines stériles, que traverse depuis

quelques semaines le plus vieux parti d'opposition en Algérie, ont cédé le pas devant le devoir de mémoire qui relève plus de l'humanisme que du politique. C'est ce qui explique d'ailleurs, que parmi les présents, hier au village Aït Hmed, sis dans la commune d'Aït Yahia (daïra de Aïn El Hammam), on pouvait remarquer pas mal de dissidents du Front des forces socialistes et même de personnalités n'ayant pas hésité à dénigrer la direction actuelle du FFS au lendemain de leur éviction ou de leur départ volontaire. Il faut dire aussi que le FFS a mobilisé toutes ses troupes puisqu'hier, l'ensemble de ses fédérations à l'échelle nationale était présent et a déposé des gerbes de fleurs sur la tombe de Hocine Aït Ahmed. En plus du premier secrétaire du FFS, Abdelmalek Bouchafa, il y avait aussi, parmi les présents, Ali Laskri et Aziz Baloul, membres du Présidium du parti, ainsi que les élus FFS aussi bien à l'échelle locale qu'au niveau de l'Assemblée populaire nationale et au Sénat. La présence de la petite famille de Hocine Aït Ahmed, à savoir sa veuve et ses trois enfants, n'est pas

de tout passée inaperçue, hier, au village Ath Hmed, où régnait une grande émotion durant toute la matinée et en début d'après-midi. Le fils de Hocine Aït Ahmed, Jugurtha, a d'ailleurs, exprimé son sentiment de gratitude et son agréable surprise devant une telle affluence de la part des fidèles compagnons de combat de l'ancien leader du FFS. Jugurtha Aït Ahmed a exprimé sa vive émotion devant autant de mobilisation et de dévouement, à l'occasion du premier anniversaire du décès de son père. La journée de ce vendredi avait des allures de véritable pèlerinage dans la région d'Ath Hmed. Malgré la grande affluence qui a été enregistrée particulièrement tout au long de la matinée, il n'en demeure pas moins, que la marée humaine n'a, à aucun moment, donné lieu à des débordements. Les véhicules s'arrêtaient systématiquement au niveau du lieu-dit Tissirt N'cheikh dès 8h00, comme cela fut le cas le jour de l'enterrement de Hocine Aït Ahmed, le 1er janvier 2016. Puis les visiteurs parcouraient à pied les deux kilomètres qui séparent Tissirt N'cheikh du lieu de l'enterrement d'Aït Ahmed, au village



Ph : Slimane Lotfi ©

Ath Hmed. Un silence sépulcral régnait sur place. Ceux qui craignaient des dérapages, surtout au lendemain de la tempête ayant secoué le FFS ces derniers temps, en perspective des élections législatives de 2017, se sont trompés. En dépit de la présence des cadres qui ont été carrément radiés du FFS tout récemment, le recueillement n'a été entaché d'aucun incident. Tout s'est déroulé dans la sérénité absolue. Car respecter la mémoire d'un

homme qui n'est plus de ce monde, à l'occasion de l'anniversaire de son décès, n'est pas seulement un devoir, mais une exigence. A l'occasion donc du premier anniversaire du décès de Hocine Aït Ahmed, Abdelmalek Bouchafa a lancé un appel aux militants du FFS et à ses sympathisants qui étaient venus nombreux partager ce moment de recueillement qui s'est tenu à la salle Atlas d'Alger.

Mouloud H.

### AADL 2

## Le choix des sites à partir de ce soir



Les souscripteurs au programme AADL 2 pourront choisir les sites de leurs logements à partir de ce soir. C'est l'annonce faite par Mohamed Tarek Belaribi, directeur général de l'AADL, lors d'une émission de télévisions, diffusée samedi, par la chaîne privée Ennahhar TV. D'après l'intervenant,

un site sera ouvert aujourd'hui, à cet effet, à partir de 23h00. Les souscripteurs auront jusqu'au mois d'avril, pour en finir avec cette opération de choix de site.

### CNAS

## 500.000 DA d'amende pour tout salarié non déclaré

Employeurs, commerçants et ceux exerçant des métiers libres disposent de six jours pour régulariser leur situation auprès de la sécurité sociale. Ainsi, à partir du 2 janvier prochain, ils auront à affronter les inspecteurs de la sécurité sociale et à honorer l'amende de deux cent mille dinars (200.000 DA), pour chaque salarié non déclaré. En cas de récidive, l'employeur est passible d'une amende de cinq cent mille dinars (500.000 DA), par travailleur non affilié. L'article 59 de la loi de finances complémentaire stipule des mesures encourageant les employeurs et ceux travaillant pour leurs propres comptes de s'affilier à la sécurité sociale. Le gouvernement a décidé ainsi de changer la peine d'emprisonnement contre les employeurs ne déclarant pas leurs salariés par une amende de 500.000 dinars. Enfin la CNAS entend déployer ses inspecteurs pour vérifier la situation des travailleurs.

H.A.

## Détournement de l'avion libyen Les deux pirates de l'air libyens maintenus en détention

Les deux pirates de l'air libyens qui ont détourné vendredi, un avion de ligne libyen vers l'aéroport de Malte ont été présentés hier, devant un tribunal maltais qui a décidé de les maintenir en détention, selon des sources judiciaires. Les deux hommes, Moussa Saha et Ali Ahmed Saleh, ont plaidé non coupable à toute une série de charges, dont «détournement d'avion et menaces à l'encontre d'un passager». Ils encourent des peines de prison à perpétuité, selon les



mêmes sources. Selon des sources proches de l'enquête citée par les agences, les deux Libyens ont refusé de

répondre aux questions lors de leur interrogatoire. L'avion, un Airbus A320 de la compagnie Afriqiyah Airways, était parti de Sabha, dans le sud de la Libye, avec 28 femmes, un bébé et 82 hommes en plus des six membres d'équipage, en direction de la Tripoli. Mais les pirates ont obligé le pilote à poursuivre environ 350 km plus au nord, jusqu'à Malte. Ils avaient finalement accepté de se rendre et ont été appréhendés en possession d'armes factices.

### Nomination

## Mgr. Paul Desfarges nommé nouvel archevêque d'Alger

Mgr. Paul Desfarges a été nommé, samedi par le Pape François, nouvel archevêque d'Alger, indiquait hier, un communiqué de la Nonciature apostolique en Algérie. Mgr. Paul Desfarges était, jusqu'à cette nomination, Evêque de Constantine-Hippone et administrateur Apostolique d'Alger. Né le 7 mai 1944 à Saint Etienne, de nationalité algérienne depuis 1982, il a fait sa première rencontre avec l'Algérie entre 1965 et 1967 durant l'accomplissement de son service national à titre civil comme enseignant dans une école des Pères blancs à Ghardaïa. De septembre 1976 à

septembre 2006, il est resté à Constantine comme professeur de psychologie à l'Université. Il a été, pendant 21 ans, Vicaire Général de Mgr. Piroird, Evêque du Diocèse de Constantine et Hippone, en s'occupant aussi de l'animation de retraites, accompagnateur spirituel en Algérie et dans divers pays arabes. Directeur du Centre spirituel de Ben Smen à Alger, entre 2006 et 2008, Mgr. Paul Desfarges, qui parle très bien la langue arabe, a été aussi nommé, le 21 Novembre 2008 comme Evêque du Diocèse de Constantine-Hippone et administrateur Apostolique d'Alger depuis le 23 mai 2015.

### SEAL

## Plusieurs communes d'Alger privées d'eau aujourd'hui

Une suspension totale de l'alimentation en eau potable touchera lundi de 8H00 jusqu'à mardi à 8H00, plusieurs communes de la wilaya d'Alger en raison de travaux de réparation d'une canalisation de transport d'eau, a annoncé dimanche, dans un communiqué la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL). Cette suspension totale de l'alimentation en eau potable touchera les communes de : «Kouba (Parc Benomar, Cité Djillali Liabes, Cité La Cadat, Appreval et Cité El Bahia), Bachdjarrah (en partie), Gué de Constantine (en partie) et Bourouba (en partie)», selon la même source. La SEAL a assuré que la remise en service de l'alimentation en eau potable se fera progressivement durant la journée du mardi 27 décembre. Elle rappelle qu'un dispositif de citernage sera mis en place, pour la durée de la suspension, afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers.





# L'ÉCHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information

**Pour votre publicité ou vos annonces,  
veuillez contacter notre département  
marketing - commercial**

***Contactez :***

***Tél-Fax : 023 54 23 04***

***E-mail : echodalgerie@gmail.com***

***www.lechodalgerie-dz.com***

